

R. Raymond

La fermeture de l'aéroport ne sera considérée qu'en dernière extrémité

COWANSVILLE (JdB) — Le comité intermunicipal de l'aéroport régional de Bromont devrait se réunir incessamment afin d'évaluer la situation, à la suite du refus des villes de Granby, Waterloo et Lac Brome de contribuer financièrement à l'opération de cet équipement.

Le maire de Cowansville, M. Rosaire Raymond a, en effet, confirmé la tenue d'une telle rencontre, sans toutefois en préciser la date.

Au cours de cette réunion, M. Raymond souligne qu'il sera évidemment question des solutions possibles de rechange et il précise que pour sa part, il entend mettre de l'avant une utilisation maximale de tous les actifs qui font partie de l'aéroport régional de Bromont, même à des fins autres qu'aéroportuaires. Ainsi, précise-t-il, il n'est pas exclu que le hangar puisse être utilisé à des fins industrielles et ce n'est là qu'un exemple...

Il ajoute que le comité intermunicipal aura également à réviser le fonctionnement même de l'aéroport "mais, de déclarer le maire de Cowansville, il est important de se rendre enfin compte qu'au niveau des coûts annuels à rencontrer par Cowansville, comme par Bromont, il n'y aurait pas beaucoup de différence entre fermer l'aéroport et continuer à l'opérer, car il faut tenir compte du service de la dette, qui ne s'effacera pas si on décide de mettre la clef dans la serrure."

M. Raymond souligne aussi que si les bâtisses sont laissées vides, sans chauffage, elles perdront vite de leur valeur, ce qui équivaudra à une perte sèche pour les deux villes partenaires dans l'aéroport régional de Bromont.

Dès lors, il semble bien que la solution s'impose d'elle-même, soit continuer à opérer l'aéroport, tant et aussi longtemps que ce sera possible. C'est une évidence que le maire Raymond ne cherche d'ailleurs pas à nier.

M. Raymond rappelle que les dernières négociations ont été menées à l'instigation du gouvernement provincial qui a demandé à Cowansville et à Bromont d'essayer de s'entendre avec les autres villes de la région. Aussi M. Raymond estime-t-il qu'il faut maintenant rendre compte au gouvernement de l'échec des négociations, "d'autant que les trois villes alléguent que leur attitude serait peut-être différente vis-à-vis l'aéroport régional de Bromont si Québec donnait l'exemple en essayant d'assumer une partie de la note."

"Peut-être, poursuit le maire de Cowansville, Québec aura-t-il d'autres choses à nous suggérer? En tous les cas, rien ne sera tenté, ni entrepris avant que nous n'ayons communiqué les résultats de nos démarches au gouvernement provincial."

Le comité intermunicipal poursuivra donc son travail dans le cadre de son mandat, et ce n'est que si des changements importants devaient être apportés que les deux parties retourneraient devant leur conseil respectif. Ces conseils auraient alors à sanctionner, par voie de résolution, la décision prise par leurs représentants au comité intermunicipal.

Répétant que la fermeture de l'aéroport ne sera prise en considération qu'à la toute dernière extrémité, M. Rosaire Raymond se dit déçu de la décision prise par les villes de Granby, Waterloo, Lac Brome sans pour autant en être surpris. Il n'est guère surpris, non plus, que ces villes aient tiré leur révérence, de façon fort élégante, en renvoyant tout simplement la balle à Québec.

Quant à une aide possible des gouvernements supérieurs, M. Raymond souligne qu'il avait déjà entrepris des démarches auprès du fédéral, mais que celui-ci compte tenu du fait qu'il existait plusieurs aéroports du même genre que Bromont au Québec, craignait que s'il accordait son aide à l'un, ça aurait pour effet de provoquer une réaction en chaîne, qui n'aurait pas de fin.

En ce qui concerne Québec, M. Raymond souligne qu'il existe peut-être de nouvelles politiques, des programmes spécifiques dont pourrait se prévaloir l'aéroport régional de Bromont, car les gouvernements antérieurs se sont laissés tirer l'oreille, sans jamais rien faire.

C'est qu'il y a de nouveau, c'est l'intérêt que Québec semble manifester à l'égard du dossier, puisque, souligne M. Raymond, il a déposé sur place des hommes comme le vice-président de la Commission municipale du Québec ou l'attaché aux finances du Ministère des Affaires municipales, qui ajoute-t-il, sont quand même loin d'être de simples commis.

Cet intérêt est peut-être un signe encourageant, quoiqu'il en soit le maire Raymond semble des plus décidés à explorer toutes les solutions possibles avant d'en arriver à préconiser la fermeture pure et simple de l'aéroport régional de Bromont.

La prise de position claire du maire de Cowansville constitue une intéressante réponse à ceux qui lui reprochaient son indécision, ses tergiversations apparentes dans ce dossier, comme à ceux qui l'accusaient de ne pas débattre la question avec toute la sérénité voulue, compte tenu du fait des prochaines élections municipales, prévues pour novembre 1978.

Mais, en somme, M. Raymond est resté fidèle à la position qu'il avait défendue au cours des années passées; c'est lui, en effet, qui le 16 février 1971, a signé, à titre de conseiller et de représentant de Cowansville, le protocole d'entente concernant l'aéroport régional de Bromont, une entente d'une durée de 20 ans. C'est lui également qui, en 1972, en tant que président du Comité de développement industriel régional, affirmait l'importance de l'aéroport tout en souhaitant une contribution financière des autres villes de la région, "afin que l'aéroport régional puisse être un véritable outil de développement et touristique auprès des investisseurs éventuels en provenance du Canada, industriel des États-Unis, nos voisins immédiats et des autres parties du monde."

Comme cette prise de position le confirme, M. Raymond a cru et croit encore à l'avenir de l'aéroport régional, "un des équipements et des ressources que recherchent les industriels désireux de s'implanter quelque part au Québec", comme il se plaisait lui-même à le répéter il y a six ans.

En adoptant une telle position, le maire de Cowansville n'est pas sans faire preuve de réalisme, il serait, en fait, complètement faux d'affirmer aux contribuables cowansvillois qu'ils n'auront plus rien à payer si on en venait à fermer l'aéroport régional de Bromont.

Les chiffres prouvent le contraire, ainsi de 1968 à 1976 inclusivement, les dépenses nettes d'opérations, assumées par les deux villes, se sont élevées à \$279,680.49 alors que les dépenses de financement se sont chiffrées à \$304,585.17.

En recommandant la fermeture immédiate de l'aéroport, M. Raymond ferait preuve de beaucoup de légèreté tout en ruinant un investissement effectué par sa municipalité, l'aventure se terminant pour les Cowansvillois par un bilan très négatif.

Le ministre Landry à Valcourt le 26

Par Fernand BELANGER

VALCOURT — Le ministre d'Etat au Développement économique, M. Bernard Landry, sera de passage à Valcourt le 26 janvier. Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la tournée ministérielle entreprise la semaine dernière, donnera l'opportunité à M. Landry d'expliquer la décision gouvernementale d'accorder le contrat de construction de 1,200 autobus à General Motors au détriment de Bombardier-MLW qui avait également présenté une soumission.

M. Landry sera à Valcourt à 20 heures 30 et rencontrera alors les travailleurs de Bombardier intéressés afin de discuter du processus qui a précédé la décision prise par le gouvernement. Cette assemblée prendra place à la salle "Le Carrefour" de l'école Notre-Dame située sur la rue Champlain à Valcourt.

Un peu plus tôt dans la journée, ce dossier sera également au centre des discussions alors que M. Landry rencontrera les membres du comité des six. On sait que ce comité, formé de trois membres de l'exécutif du Parti québécois du comté de Johnson et d'autant de travailleurs de Bombardier, avait comme mandat de recueillir toutes les informations nécessaires sur ce dossier et d'organiser, le cas échéant, une réunion avec un des ministres concernés.

Par la suite, M. Landry se rendra au Centre de recherche sur l'ambiance de l'Université de Sherbrooke à 13 heures 45. Puis à 16 heures 30, le ministre rencontrera les représentants de divers groupes socio-économiques de la région. Il faut s'attendre à ce que l'affaire des autobus fasse l'objet de nombreuses interventions, compte-tenu du fait que plusieurs organismes ont la Chambre de commerce, l'Estrielle, le Conseil régional de développement, ont expédié des télégrammes ou des lettres à plusieurs ministres du cabinet Lévesque afin d'appuyer la demande de sursis de quatre semaines faite par les dirigeants de Bombardier. Par la même occasion, ces mêmes organismes avaient réclamé des informations additionnelles notamment sur la méthode d'analyse économique des soumissions employées pour l'octroi du contrat.

Cette réunion devrait permettre également à M. Landry et aux représentants d'organismes de discuter des problèmes économiques que connaît la région de l'Estrie.

Rien de neuf sous le "Soleil"

QUEBEC (PC) — Le conciliateur assigné au conflit au journal Le Soleil, M. Claude Defoy, affirme avoir constaté que la partie patronale et le syndicat des journalistes sont pour l'instant résolus à rester sur leurs positions respectives et que, par conséquent, toute rencontre est présentement inutile.

Le conciliateur n'entend donc pas convoquer les parties à une nouvelle réunion.

Les journalistes et les employés de soutien de la rédaction du Soleil ont en grève depuis la fin d'août, et les pourparlers entre l'employeur et le syndicat des journalistes sont suspendus depuis deux mois.

aujourd'hui:

- Onze soumissions pour la construction du Centre d'accueil Page 2
- Les services municipaux commencent à y voir clair Page 3
- Rapatrier le débat, pas les hommes, un éditorial de Valère Audy Page 4
- Un adolescent est trouvé sans vie dans sa chambre Page 5
- **Sport**
- Ca se poursuit au Tournoi national bantam de Granby Page 7
- Chronique de Bernard Brodeur Page 9

La Voix de l'Est

VOL. 42 — NO 186 GRANBY, MARDI 24 JANVIER 1978

Livraison à domicile \$1.40 par semaine
Du lundi au vendredi 25 cents
Samedi 40 cents

L'association économique du PQ.

Un projet voué à l'échec qui désavantagerait le Québec

MONTREAL (PC) — Le projet d'association économique du Parti québécois est irrémédiablement voué à l'échec mais, de toute façon, le Québec serait la province qui perdrait le plus dans la conclusion d'une telle entente.

Menant une nouvelle contre le gouvernement du Québec, le ministre fédéral des Finances, M. Jean

manufacturière de l'Ontario, elle exporte moins vers le Québec que vers les autres provinces, pour 9 pour cent de la production des Maritimes, pour 6 pour cent de la production des Prairies et pour moins de deux pour cent de la production de la Colombie-Britannique.

M. Chrétien en conclut que les degrés de dépendance sont donc fort différents et

québécoises possibles" devait-il soutenir devant les membres de l'association des économistes.

M. Chrétien en tire la conclusion qu'en cas d'échec du projet d'association, les coûts économiques de l'option du PQ seraient beaucoup plus grands pour le Québec que pour les autres provinces.

Il faut également ajouter à cela que le gouvernement du Québec pose une hypothèse inconsidérablement audacieuse, celle que le Canada ne pourra qu'accepter ce que leur proposera le Québec, et les coûts de transition d'un régime à un autre. M. Chrétien a profité de l'occasion pour presser le PQ de mettre fin au climat d'incertitude en tenant son référendum le plus tôt possible. Il a d'ailleurs attribué le départ de la Sun Life à ce flottement économique.

Il a dénoncé la réaction de M. René Lévesque qui y a vu un complot entre le fédéral et la Sun Life pour forcer des amendements à la loi 101.

"De telles accusations sont aussi gratuites que fausses. Elles dénotent un raisonnement dangereux de la part du gouvernement du Québec, celle de chercher désespérément des complots derrière des décisions prouvées inspirées par l'incertitude."

M. Chrétien, qui a déjà été accusé de faire du terrorisme économique, s'est bien défendu d'employer ce genre de tactiques, précisant plutôt qu'il préchait "le

réalisme et l'élémentaire bon sens". Parallèlement à cette attaque en règle contre le concept de l'association économique, le ministre des Finances s'en est pris aux "confusions majeures et demi-vérité" qui circulent sur le système fédéral.

La tendance actuelle est, selon lui, d'imputer à la confédération tout ce qui fonctionne mal.

D'abord, a-t-il soutenu, la

politique nationale de protection douanière a joué en faveur du Québec également en retenant des emplois et provoquant la création d'industries textiles, du vêtement et de la chaussure.

Deuxièmement, il est faux de prétendre que l'ouverture de la voie maritime du St-Laurent visait uniquement à permettre à l'Ontario d'écouler ses produits au Québec.



M. Jean CHRÉTIEN

Chrétien, s'est plu à dénoncer hier devant l'Association des économistes du Québec (ASDEQ) à Montréal les "demi-vérités" qui planent sur la Confédération et à faire le procès de la souveraineté-association.

M. Chrétien a souligné qu'à l'approche du référendum québécois il est nécessaire que les alternatives soient définies avec précision et de dire ce qu'implique la souveraineté-association.

Si le Québec se sépare et que les provinces canadiennes refusent l'association, il perdra l'accès libre pour près d'un tiers de sa production manufacturière, de dire le ministre fédéral.

Que perdraient les autres provinces? de demander le ministre des Finances canadien: le Québec représente un débouché de 11 pour cent seulement de la production

que le Québec dépend davantage des autres provinces que les autres ne dépendent du Québec.

Dans son texte, remis à l'avance à la presse à Ottawa, le ministre affirme pour compléter le tableau que le moitié des exportations québécoises vers le reste du Canada proviennent des secteurs dits "mous" qui bénéficient donc de la protection tarifaire canadienne la plus élevée.

Advenant l'indépendance du Québec, a-t-il dit, les autres provinces auraient alors avantage à s'approvisionner aille à meilleur prix.

"C'est le tarif douanier canadien et son acceptation par toutes les autres provinces qui, en imposant lourdement les importations provenant d'autres pays, rend la moitié des expéditions manufacturières

le ski de fond

Les "fondeurs" ont été plus que choyés depuis quelques jours. La température est formidable, ce n'est ni trop chaud ni trop froid. En page 8, les pistes d'Acton Vale nous attendent. Allons y jeter un coup d'oeil... et un coup de ski.

le sourire matinal

Deux amies bavardent: Je croyais que tu voulais divorcer. Oui, mais pas avant le printemps. Tu comprends, l'hiver il me tient au chaud.

IMMEUBLES Beauty REALTIES
Courtiers
42 Principale, Granby
372-8814

La météo

Montréal, Cantons de l'Est, ciel variable avec vents modérés par moments. Maximum, zéro. Mercredi: nuageux et doux. Neige se changeant en pluie.

A LA DÉCOUVERTE D'HORIZONS NOUVEAUX
VOYAGES TRANSATLANTIQUES 375-1747
168 Principale, Granby — Jean Coutu

Onze soumissions pour la construction du Centre d'accueil

COWANSVILLE (JDB) — Onze soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offres lancé par le conseil d'administration provisoire pour la construction d'un centre d'accueil pour personnes âgées, à Cowansville.

Il s'agit de Garoh Limitée, de Montréal (\$1,886,176), Sphère Construction, de Montréal (\$1,771,000), J.M. Jean-son Limitée, de Sherbrooke (\$1,795,382), G. Beaudet, de Warwick (\$1,660,794), Pisapia Construction, de Montréal (\$1,917,000), Henri Pommerleau Inc, de Saint-Georges Ouest de Beauce (\$1,769,500), Marquis et Frères, de Sherbrooke (\$1,823,445), Les Constructions P. Quévillon, de Saint Lambert (\$1,796,000), Sauvé Construction Limitée, de Blainville (\$1,688,000), Poudrier et Boulet Ltée, de l'Ancienne-Lorette (\$1,754,646) et G.A. Leduc, de Valleyfield.

La plus basse des soumissions est celle présentée par G. Beaudet de Warwick, au montant de \$1,660,794, celle-ci

sera analysée par les ingénieurs et par les architectes en charge du projet cowansvillois, avant d'être soumise au ministère des Affaires sociales. D'ici cinq semaines environ, le contrat pourrait être accordé pour la construction du Centre d'accueil pour personnes âgées de Cowansville.

Il est à noter que le montant de l'offre déposée par G. Beaudet de Warwick entre à l'intérieur des prévisions budgétaires du projet, en effet l'arrêté en conseil décrétant la construction d'une résidence pour personnes âgées, à Cowansville, prévoyait un déboursé total de \$1,900,000.

Une nouvelle étape vient donc d'être franchie et vers la fin du mois de février, le conseil d'administration provisoire, présidé par M. Jean Leduc, devrait faire connaître la décision finale du ministère des Affaires sociales en ce qui concerne le choix du constructeur.

Le printemps verra donc, sauf imprévu majeur, le début des travaux.

Liberté illégale

"Deux jours, c'est pas assez long"...

COWANSVILLE — Un résident du pénitencier de Cowansville qui obtenait, la semaine dernière, la permission de s'absenter durant deux jours de l'institution a comparu devant le juge Gérard Normandin pour faire face à une accusation de liberté illégale.

Détenu depuis 1975 pour une affaire de vol qualifié, Robert Hudon, 21 ans, a pu quitter le pénitencier le lundi 16 janvier à la condition d'être de retour avant 18 heures 30, le mercredi suivant.

Constatant que Hudon n'était pas de retour dans les délais fixés, les autorités avertirent alors la Sûreté du Québec qu'il était illégalement en liberté.

Cinq jours plus tard, soit samedi dernier, il était de retour à Cowansville. Il devait malgré tout attendre à face à une accusation devant un tribunal.

Questionné par le juge Normandin à savoir pourquoi il n'était pas revenu à temps, Hudon a tout simplement répondu: "deux jours de liberté, ce n'est pas assez".

Répondant ensuite à une autre question, l'accusé a indiqué qu'il purgeait une peine de sept années pour un vol à main armée. "Vous n'en avez pas fait d'autres?" de lancer à la blague le juge Normandin. "Non", de répondre l'autre.

Après lui avoir imposé une peine additionnelle de 15 jours, le juge Normandin lui a dit: "quand vous aurez un autre congé...", mais Hudon ne lui a pas donné la chance de terminer sa phrase puisqu'en quittant les lieux, il a coupé: "Je ne pense pas en avoir d'autres!"

face à une accusation devant un tribunal.

Questionné par le juge Normandin à savoir pourquoi il n'était pas revenu à temps, Hudon a tout simplement répondu: "deux jours de liberté, ce n'est pas assez".

Répondant ensuite à une autre question, l'accusé a indiqué qu'il purgeait une peine de sept années pour un vol à main armée. "Vous n'en avez pas fait d'autres?" de lancer à la blague le juge Normandin. "Non", de répondre l'autre.

Après lui avoir imposé une peine additionnelle de 15 jours, le juge Normandin lui a dit: "quand vous aurez un autre congé...", mais Hudon ne lui a pas donné la chance de terminer sa phrase puisqu'en quittant les lieux, il a coupé: "Je ne pense pas en avoir d'autres!"

Coup d'oeil

Convocation

COWANSVILLE — L'Association libérale du comté fédéral de Missisquoi tiendra une assemblée générale le dimanche 29 janvier prochain, à compter de 13 heures au Centre communautaire Saint-Léon. Cette réunion a pour but l'élection de l'exécutif et du conseil de direction de la nouvelle association libérale de Missisquoi, ainsi que l'élection des délégués au prochain congrès national du Parti, qui se tiendra à Ottawa les 24, 25 et 26 février. L'invité d'honneur, à cette réunion sera le ministre d'Etat aux Affaires urbaines, M. André Ouellet.



Sur un toit perché

L'hiver est une saison qui a son charme bien particulier, ainsi il permet de découvrir des horizons nouveaux, de s'élever au-dessus du train-train quotidien. Et d'en haut, les choses ne sont plus les mêmes qu'en bas, à plus forte raison quand il s'agit de mener à bien l'opération déneigement. Ainsi ce Cowansvillois profite-t-il de l'accalmie pour débarrasser son toit du surplus de neige qui s'y est accumulé au cours des dernières semaines, un petit coup de pelle avant la prochaine tempête. Il faut faire place nette.

Des critiques injustes et sans fondement

OTTAWA (PC) — Les critiques formulées contre le procureur de la commission McDonald, qui enquête sur

les activités illégales de la Gendarmerie royale du Canada, sont "injustes et dénuées de tout fondement", selon le solliciteur général, Francis Fox.

Interrogé à l'extérieur des Communes, lundi, M. Fox s'est porté à la défense du procureur, Jake Howard en disant que celui-ci est un avocat "éminemment respecté à Toronto".

Plusieurs organismes de défense des libertés civiles, et plus particulièrement, la Ligue des droits de l'homme du Québec, ont critiqué le travail de M. Howard lors des audiences publiques de la commission McDonald en affirmant qu'il ne puisse pas suffisamment en profondeur l'interrogatoire des témoins.

En réponse à une question du député conservateur de Northumberland-Durham, Allan Lawrence, M. Fox a déclaré qu'il n'a pas l'intention d'amender le mandat de la Commission McDonald afin de l'obliger à accepter la présence active des avocats d'associations des libérés civiles.

On se souvient qu'au début des premières audiences de la Commission McDonald, des avocats de deux associations de droits de l'homme ainsi que l'avocat du Parti conservateur avaient demandé la permission de contre-interroger certains témoins. La commission avait refusé en disant que son procureur saurait bien défendre l'intérêt du public dans cette affaire.

La semaine dernière le Congrès du Travail du Canada a indiqué qu'il fera une demande semblable auprès de la commission McDonald lorsque celle-ci se penchera sur les allégations voulant que la police fédérale ait tenté d'infiltrer le mouvement syndical.

D'autre part, M. Fox a précisé qu'il n'avait pas demandé à son avocat, qui le représente devant la commission McDonald, de s'opposer à la requête éventuelle du Congrès du travail du Canada.

En fin de compte, a-t-il ajouté, c'est la commission qui, elle seule détermine qui peut contre-interroger les témoins et qu'elles sont ses procédures.

Dans le domaine du Travail

Johnson est inquiet de l'ingérence fédérale

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, s'est dit inquiet, lundi, de l'ingérence fédérale dans le domaine du Travail qui, en vertu de la Constitution, relève de la compétence des provinces.

M. Johnson rencontrait la presse avant l'ouverture, à Québec, d'une conférence fédérale-provinciale des ministres du Travail qui traitera notamment de l'établissement d'un organisme de surveillance pour la période de l'après-contrôle des mesures inflationnistes.

"Nous avons des réserves sur les moyens proposés par le fédéral pour contrôler l'après-inflation", a dit M. Johnson. C'est le 14 avril prochain que la Loi des mesures anti-inflation cessera d'être en vigueur.

Le ministre québécois a signalé que 90 pour cent des syndicats au Québec relevaient du Code du travail provincial, alors que seulement 10 pour cent relèvent de la Loi fédérale des relations de travail.

"Il existe un danger que le fédéral ne s'ingère dans un domaine de compétence provinciale, comme ce fut le cas dans le secteur municipal par la création à Ottawa d'un ministère des Affaires urbaines", a expliqué M. Johnson.

Le ministre québécois du Travail s'est néanmoins dit disposé à écouter les propositions de son collègue fédéral, M. John Munro, car "aucune position n'est coulée dans le ciment". De son côté, le secrétaire parlementaire du ministre fédéral, le député de Longueuil à Ottawa, M. Jac-

ques Olivier, a expliqué que le fédéral allait proposer un organisme de surveillance de l'inflation dans lequel les provinces allaient avoir un rôle à jouer.

M. Olivier s'est montré surpris des réticences québécoises face au plan fédéral car les sous-ministres du Travail, réunis à Toronto le 12 décembre 1977, avaient paré un consensus sur la question, selon le député fédéral de Longueuil.

La nouvelle structure proposée par Ottawa vise à créer un bureau de surveillance central pour l'inflation, avec des bureaux régionaux dans chaque province, a indiqué M. Olivier.

C'est M. Olivier qui a consenti à rencontrer la presse à Québec, car le ministre en titre, M. Munro, était incapable de s'exprimer en français avec les journalistes francophones qui couvraient la conférence fédérale-provinciale.

M. Olivier s'est montré surpris des réticences québécoises face au plan fédéral car les sous-ministres du Travail, réunis à Toronto le 12 décembre 1977, avaient paré un consensus sur la question, selon le député fédéral de Longueuil.

La nouvelle structure proposée par Ottawa vise à créer un bureau de surveillance central pour l'inflation, avec des bureaux régionaux dans chaque province, a indiqué M. Olivier.



M. Pierre-Marc JOHNSON

Une deuxième crise d'octobre 1970

"La plus éloignée de toutes les possibilités éloignées"

— René Lévesque

MONTREAL (PC) — Le premier ministre René Lévesque a affirmé lundi que des événements violents semblables à ceux d'octobre 1970 représentaient "la plus éloignée de toutes les possibilités éloignées" pour le Québec.

Participant à une émission de lignes ouvertes sur les ondes d'une station

anglophone de Montréal, M. Lévesque répliquait aux déclarations du Jour de l'An de son homologue fédéral, M. Pierre Elliott Trudeau, selon qui Ottawa n'hésiterait pas à avoir recours aux Forces armées canadiennes si le gouvernement du Québec devait agir illégalement dans sa campagne pour la souveraineté.

Cette possibilité "que,

si nous étions assez fous, il pourrait y avoir de la violence est le genre de chose que vous ne mentionnez pas en tant qu'homme politique responsable".

Le chef péquiste a pris la défense de M. Trudeau, disant que celui-ci avait été aiguillonné par l'"insistance très très évidente" du journaliste du réseau CTV pour qu'il parle d'un éventuel usage de la force au Québec.

"Ce que j'ai trouvé un peu indélicat c'est que ça a amené certains médias à sauter sur ce passage à propos de la violence et à en faire une grosse manchette", a dit le député de Taillon.

Le Canada et le Québec sont tous les deux "suffi-

samment démocratiques" pour résoudre pacifiquement leurs différends, a-t-il ajouté. Selon lui, il y a "un sacré fossé" entre la violence et des "moments aigres-doux" dans la quête québécoise de souveraineté.

Quant à l'intention déclarée de la compagnie d'assurances Sun Life de transporter son siège social de Montréal à Toronto, M. Lévesque estime que c'est là un exemple d'attitude de "bwana" et de "vieux seigneur envers les colonies. Ils n'ont pas de racines assez fortes pour suivre une quelconque évolution qui serait contraire à leurs préférences à eux".

Le français en Ontario

Pas d'unanimité aux Communes...

OTTAWA (PC) — Les députés de la Chambre des Communes se sont refusés hier à appuyer unanimement une motion qui déplorait le fait que le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, se refuse de reconnaître le français comme langue officielle dans cette province.

La motion a été introduite au début de la période de questions par le député libéral d'Ottawa-Vanier, M. Jean-Robert Gauthier, un défenseur des droits des franco-ontariens. Selon les règlements de la Chambre, ce genre de motion 43 doit recevoir l'appui unanime pour être adopté, ce qui se produit assez rarement. Hier, quelques noms se sont faits entendre si bien que la Chambre ne l'a pas appuyé.

M. Gauthier a révélé par ailleurs à la sortie des Communes que des députés libéraux fédéraux allaient mener une nouvelle offensive pour faire reconnaître les droits de minorités francophones vivant hors du Québec.

Ce dernier a écrit à ses confrères qui représentent des comtés où l'on retrouve

des francophones afin d'entreprendre une tournée des minorités.

Parmi ces "députés hors Québec", M. Herb Breaud de Gloucester (N.-B.), Irène Pelletier (Sherbrooke), Eymard Corbin (Madawaska-Victoria), ont déjà répondu oui à l'invitation du député Gauthier.

Dès qu'il aura reçu 4 ou 5 réponses affirmatives, le député Gauthier entend commencer sa tournée. Le député d'Ottawa-Vanier a repris par ailleurs ses affirmations à l'effet que le refus de M. Davis constitue une "claque dans la face" aux francophones de l'Ontario. Il a ajouté que celui-ci est "quasiment inconscient que que j'existe en Ontario" et qu'il devrait se réveiller au fait canadien.

La tâche des "députés hors Québec" serait donc selon lui de sensibiliser l'opinion publique anglophone qui a été absente de ce débat. Il a également dit qu'il doutait de la bonne volonté du premier ministre ontarien et que bien que cette attitude "ne lui soit pas dommageable en Ontario elle est très dommageable ailleurs au Canada".

Rencontre Lévesque et Clark vendredi

OTTAWA — Le leader de l'opposition aux Communes, M. Joe Clark, s'entretiendra pendant trois heures, vendredi, avec le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, avant de se rendre à Halifax assister à une réunion du Parti Conservateur.

Il s'agira pour M. Clark de sa première rencontre officielle avec le leader du Parti Québécois depuis l'élection

au pouvoir du Premier Ministre Lévesque le 15 novembre 1976. M. Clark a déclaré espérer que cette rencontre soit pour lui l'occasion de connaître M. Lévesque en tant qu'homme et en tant que politicien.

Vendredi soir, M. Clark se rendra à Halifax en vue d'une réunion de la section locale du Parti Conservateur et prononcera une allocution dans le cadre du colloque an-

nuel de l'association provinciale du PC de Nouvelle-Ecosse.

Le leader de l'opposition doit revenir samedi soir à Ottawa.

MM. Clark et Lévesque se sont rencontrés informellement à Calgary l'an dernier alors qu'ils étaient tous deux conférenciers invités au colloque réunissant des éditorialistes.

Pour Diefenbaker

L'URSS domine l'ONU

TORONTO (PC) — L'ex-Premier ministre John Diefenbaker croit que les Nations-Unies n'assumeront jamais leurs responsabilités à l'égard des droits de l'homme aussi longtemps que cet organisme sera dominé par l'Union soviétique.

"L'Occident court un danger: croire que tout danger est disparu et que plus rien n'est à craindre car l'URSS a modifié sa politique", de dire dimanche M. Diefenbaker.

"Rien n'est plus faux", a-t-il ajouté en prononçant une allocution devant un groupe de Canadiens d'origine ukrainienne.

"Les représentants du Canada auprès des Nations-Unies ne se sont pas élevés contre les atteintes aux droits de l'homme

depuis 1963.

"Pourquoi ce mutisme et ce silence sur une question qui affecte 120 millions de personnes en Europe et en Asie?", a-t-il dit.

Il a pris à partie le Pacte d'Helsinki sur les droits de l'homme affirmant qu'en signant ce traité l'Occident et le Canada avaient approuvé la domination soviétique sur l'Ukraine et les Balkans.

"Je serais le dernier à réclamer un recours à la force pour modifier cet état de chose, mais je crois que les nations occidentales devraient soulever cette question importante devant les Nations-Unies."

AUBAINES SUR TOUTE MARCHANDISE EN MAGASIN FOURRURE

Lucile Guertin
Lucile Lemoine Guertin, prop.

130, COURT - GRANBY - TÉL.: 372-1474

SUÈDE - CUIR - POUR HOMMES ET FEMMES

BLANCHETTE & LAFRENIERE
AUDIOPROTHESISTES
PROTHESES AUDITIVES

Bureau tous les mercredis 9 a.m. à 4 p.m.

390 Principale Tél.: 378-9949 Granby

166, rue King ouest Sherbrooke (819) 569-2348

PHOTO LAVIGNE

J'annonce à toute ma clientèle que je continue d'opérer à 27 GLENN, Granby, en attendant d'être déménagé dans de nouveaux locaux.

Vous pouvez me rejoindre toujours à

372-3884

pour rendez-vous de:

- Mariages — Finitions de films de couleurs, noir et blanc, service, etc.
- Nous nous excusons de ce contretemps.

Régent Lavigne

OFFRE DE LOCATION RUE PRINCIPALE GRANBY

ENTREPOT CHAUFFE \$0.75 le pied carré "GICLEUR", ascenseur AU CENTRE-VILLE LIBRE LE 21 AVRIL

LA SOCIÉTÉ DU QUÉBEC

Pour information Claude Lavallée 103 St-Jacques, Granby 372-8444

30,000 pieds carrés et m.c.



Jean-Pierre Roy

DENTUROLOGISTE

303, St-Jacques
coin St-Antoine

Tél.: 378-8080
rés.: 378-4935

Déneigement...

Les services municipaux commencent à y voir clair

GRANBY (GT) — Le déblaiement des rues de Granby constitue présentement une priorité pour le département des travaux publics, alors que 75% environ des effectifs, tant en machinerie qu'en personnel, sont affectés à cette tâche. M. Max Lortie, surintendant des travaux publics, révélait lundi à La Voix de l'Est que le budget du déneigement en prend "pour son rhume" ces temps-ci, surtout avec la dernière tempête, qui a laissé selon lui, plus de 30 centimètres

de neige au sol.

S'il n'a pu fournir de chiffres précis, M. Lortie a cependant indiqué que la situation actuelle était encore encourageante. Ainsi, avant la dernière bordée, les services municipaux étaient quelque trois semaines en avance dans leur programme, de déneigement, comparativement aux années passées. "La dernière tempête, devait-il ajouter, nous aura certainement retardé d'au moins quatre jours."

Toujours selon M. Lortie, il n'a pas été nécessaire de procéder à la location de camions pour transporter la neige avant jeudi dernier, ce qui constituerait une situation tout à fait normale.

À l'heure actuelle, la neige a été "recueillie" sur toutes les rues du centre-ville, et les différentes équipes s'attaquent maintenant aux rues transversales, dont certaines n'ont pas encore bénéficié du passage de la souffleuse depuis le début de l'hiver.

Pour les assurés de la Sun Life

Pensez-y deux fois avant d'annuler votre contrat

GRANBY — En marge des récents délégués de la Sun Life avec l'administration québécoise, le comité de protection du consommateur de l'Association des assureurs-vies du Québec, par le biais de l'association régionale Granby-St-Hyacinthe, a tenu à mettre en garde les assurés de la Sun Life contre toute décision précipitée à l'effet d'annuler leur contrat d'assurance-vie avec le célèbre compagnie "montréalaise".

Ainsi, le comité signale qu'il est reconnu que c'est l'assuré qui aura à payer le prix d'un remplacement. A titre d'exemples:

1— des frais d'acquisition lui seront chargés

- 2— étant plus âgé, un même assurance lui coûtera plus cher,
- 3— en cas de suicide dans les deux premières années, l'assurance ne sera pas payée,
- 4— dans les deux premières années du nouveau contrat, l'assureur pourra contester une réclamation dans certains cas,
- 5— les nouveaux contrats n'auront probablement pas de valeurs de rachat avant quelques années,
- 6— pour un même déboursé dans un nouveau contrat semblable, on aura un rendement inférieur,
- 7— dans un grand nombre d'anciens

contrats, l'assuré peut profiter d'un taux d'intérêt garanti de 6% ou moins en cas d'emprunt,

8— à cause de son état de santé actuel ou de ses nouvelles occupations, l'assuré risque de payer une surprime et même de n'être plus assurable.

Le comité rappelle en outre que la législation sur les assurances au Québec prescrit au nouvel assureur de favoriser le maintien en vigueur des contrats d'assurance-vie et ce, pour protéger le consommateur assuré.

Enfin, signalons que la Sun Life a pris le soin de poster cet avis du Comité à des assurés québécois.

Pour M. David Rockefeller

Le climat au Québec pourrait miner la "nouvelle vigueur des relations canado-américaines"

TORONTO (PC) — M. David Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank de New York, a exprimé sa crainte, lundi, que le climat d'incertitude engendré par la politique du gouvernement péquiste, est susceptible de miner ce qu'il appelle "une nouvelle vigueur des relations canado-américaines".

Dans une conférence qu'il a prononcée au Canadian Club et au cours de laquelle il a loué le gouvernement fédéral pour sa politique économique, le grand banquier américain a déclaré que toute la discussion sur le séparatisme a rendu confuse la perception du Canada dans le marché mondial.

Les investisseurs réagissent défavorablement face à l'incertitude, a-t-il expliqué aux hommes d'affaires venus l'écouter dans une salle comble d'un hôtel torontois. "Aussi longtemps que les inquiétudes à propos de la stabilité politique du Canada continuent d'être exprimées, le malaise général dans le monde au sujet du Canada continuera de peser sur sa monnaie et son progrès économique." La Chase Manhattan Bank prévoit que le rythme de l'inflation dans notre pays de-

vrait tomber à moins de 7 pour cent cette année, et le taux de croissance réelle, qui était de 2 p.c. en 1977, devrait monter à 4 pour cent.

Le discours de M. Rockefeller était particulièrement brillant à l'égard des mesures fédérales de redressement de l'économie. On remarquait immédiatement à sa droite une personne attentive à ses propos: M. John Turner, ex-ministre des Finances.

Ainsi que l'a dit M. Rockefeller, les économistes de sa banque sont "convaincus que la politique que poursuit votre gouvernement est vraiment celle qu'il faut pour redresser l'économie".

Ce disant, il évoquait la politique de la Banque du Canada pour ralentir le rythme de l'inflation en modérant graduellement le taux de croissance de la masse monétaire. Il s'est dit particulièrement satisfait du discours prononcé devant le Canadian Club, lundi dernier, par le ministre fédéral des Finances, M. Jean Chrétien, qui avait déclaré qu'il n'y aurait pas de nouveaux programmes sociaux importants au pays ni de grosses augmentations des dépenses gouvernementales. Mais il a aussi fait remarquer qu'il n'y avait

pas de solution facile ni rapide aux problèmes économiques actuels du Canada qu'il a relevés, à savoir l'inflation, le chômage élevé et la baisse du dollar.

Il a invité le Canada à demeurer un partenaire vigoureux et important des États-Unis, soulignant que la chose était importante non seulement pour son pays mais pour le monde.

L'association, a-t-il dit, doit se maintenir sans interruption dans les mois et les années difficiles qui sont devant nous.

M. Rockefeller a rappelé la crainte qu'il exprimait il y a 10 ans devant le Canadian Club, au sujet de la détérioration des relations canado-américaines. "Aujourd'hui, je suis heureux de voir qu'elles se resserrent, qu'elles sont plus faciles et que le bénéfice mutuel est meilleur."

À l'issue de son discours, devant les journalistes M. Rockefeller a dit que la décision de la compagnie d'assurances Sun Life de déménager son siège de Montréal à Toronto, a peut-être été un reflet de l'incertitude créée parmi les hommes d'affaires à l'égard de la politique séparatiste du gouvernement péquiste.

Cause accidentelle dans l'incendie de la rue Cowie

GRANBY — L'incendie qui a éclaté dans une maison à logements de la rue Cowie, samedi après-midi, et qui a jeté neuf personnes sur le pave aurait été causé accidentellement par une chauffe-rette électrique.

C'est ce que nous indiquait, hier, le directeur du service des incendies, M. De-

nis Turgeon, qui s'est rendu sur les lieux pour effectuer une enquête.

Selon M. Turgeon, le feu a pris naissance dans des vêtements qui seraient tombés sur la chauffe-rette électrique qui fonctionnait à ce moment-là et qui se trouvait dans une chambre du logement occupé par Mme Mireille Pelletier.

Payez vos impôts

OTTAWA (PC) — Les contribuables qui auront du retard dans l'acquiescement de leurs impôts fédéraux, cette année, devront payer un taux d'intérêt supérieur, a annoncé lundi M. Joe Guay,

ministre fédéral du Revenu.

Le communiqué du ministre précise qu'à partir du 1er janvier 1978, le taux d'intérêt passera de 6 à 8 p.c. sur les soldes impayés. D'autre part, les contribuables

qui auront acquitté des montants supérieurs aux impôts dus, auront droit au même taux d'intérêt sur les remboursements auxquels ils auront droit.

De l'énergie marémotrice...

HALIFAX (PC) — Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Alastair Gillespie et les trois premiers ministres des Maritimes ont convenu lundi de former la Maritime Energy Corporation et de faire de l'énergie marémotrice de la baie de Fundy son premier projet.

Les trois gouvernements verseront à l'agence \$10 millions pour financer la deuxième étape du projet, mais seulement si un rapport sur la première étape conclut que le projet est réalisable.

Le gouvernement fédéral paierait la moitié des \$10 millions et la proportion de chacun des trois autres gouvernements reste à déterminer. La première étape consiste en un barrage d'essai dans la rivière Annapolis, une version en miniature du projet final pour voir si le projet est réalisable.

La deuxième étape, qui coûterait \$20 millions, consisterait en études diverses—conception, génie, environnement—qui, selon M. Gillespie, pourraient durer dix ans.

Le ministre espère recevoir un rapport sur la première phase dès le 1er mars et tout indique déjà qu'il sera

positif.

Dans ce cas, dit M. Gillespie, l'agence pourrait encaisser son argent d'ici un an; il ajoute que le gouvernement fédéral le considérerait comme un placement

plus que comme un octroi car il en espère des revenus.

Selon M. Gerald Regan, premier ministre, les \$10 millions ne seraient qu'un début car il faudrait ensuite \$30 millions et même davantage.

Coup d'oeil

Trépanier chez les Francs

GRANBY — Le maire Paul O. Trépanier sera le conférencier invité à l'occasion du souper-causerie du club des Francs, ce soir. Il sera alors question de la réforme administrative des municipalités promise par Québec et de décentralisation, deux sujets dont l'actualité n'a d'égal que l'intérêt que leur porte le maire de Granby. La rencontre débutera à 18 heures, au le Monde 400.

La minute Juridique

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

Comment préparer votre cause devant la Commission des loyers?

Dans la majorité des cas il s'agit d'une demande d'augmentation du loyer par le propriétaire qui invoque l'augmentation de ses taxes, du prix du chauffage, des améliorations et des réparations qu'il a faites. Préparez-vous à répondre au propriétaire!

Pour l'augmentation des taxes, vérifiez à l'Hotel de ville, en indiquant votre adresse, le greffier pourra vous donner le montant total des taxes payées par votre propriétaire.

Pour le coût du chauffage, téléphonez aux détaillants d'huile de votre voisinage, demandez les prix, vous saurez à quoi vous en tenir.

Pour les améliorations et réparations: faites une liste des réparations que vous avez demandées mais non obtenues, des autres réparations nécessaires, de celles que vous avez faites vous-même. Faites aussi une liste des réparations et améliorations faites par le propriétaire pour être en mesure de vérifier les documents que présentera le propriétaire, assurez-vous que les réparations ont été faites dans votre immeuble et pendant la durée du bail qui vient de se terminer.

À l'audition amenez votre bail et vos documents, si vous êtes plusieurs à contester dans votre immeuble, essayez de vous présenter ensemble à l'audition.

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure intitulée: "Les droits du locataire en 1977", en écrivant au: Service de l'information, Commission des services juridiques, C.P. 123, succ. Desjardins, Montréal.

Procès d'Antonio Flamand

Une déclaration faite pour de l'argent et de la boisson

ROUYN (PC) — Un jeune homme de 17 ans avait signé une déclaration en janvier 1976, devant l'enquêteur Gérard Rivard, dans laquelle il accusait Antonio Flamand pour sa présumée conduite immorale vis-à-vis des adolescentes, parce qu'on lui avait promis de l'argent et de la boisson.

Il avait accusé l'ancien député d'attentat à la pudeur après que l'enquêteur privé lui eut fait boire de la bière et de la boisson forte dans un motel de Rouyn tout en l'assurant que sa signature ne l'engageait à rien.

C'est ce qu'a déclaré, hier au palais de justice de Rouyn, Serge Martin, maintenant âgé de 19 ans, à l'ouverture du deuxième procès de M. Flamand qui doit répondre de 10 chefs d'accusation d'assaut sexuel sur la

personne de 10 jeunes filles de la Maison Rouyn-Noranda, entre 1972 et 1975, au moment où il assumait la direction générale de cette institution pour jeunes délinquants.

Peu après avoir signé cette déclaration, le jeune homme allait en démentir le contenu devant l'agent Gilles Désilets, de la Sûreté du Québec, le 7 avril 1976, où il a nié avoir vu M. Flamand prendre les seins des filles au gymnase de la maison.

Plus tôt dans la journée, l'avocat de la défense, Me Guy Bertrand, avait tenté de démolir la crédibilité du témoignage d'une jeune fille contre M. Flamand.

Il a appelé deux femmes psychologues, MMes Louise Gutaszkas et Ruth Barnall, d'Ottawa, qui ont décrit les difficultés de comportement de cette

adolescente quand elle fréquentait une école primaire de la capitale.

Elles ont raconté comment les éducateurs et les parents de l'enfant éprouvaient de l'angoisse devant ses problèmes d'ordre sexuel, son agressivité, sa contradiction et sa légère déficience mentale.

C'est dans le but de l'aider à surmonter ses difficultés d'adaptation qu'elles ont décidé de l'envoyer à la Maison Rouyn-Noranda.

Un premier procès dans cette affaire avait débuté en juillet dernier mais, après deux semaines d'audiences, Me Bertrand avait demandé et obtenu que le juge Charles Quimper se récuse en raison de sa partialité.

À la reprise hier, l'avocat de la Couronne, Me Jean Morin, a tôt fait de clore sa preuve en dépo-

sant un volumineux dossier de 900 pages contenant les notes sténographiques des témoignages entendus pendant ce premier procès. Quant à lui, l'avocat de la défense a indiqué au juge Marc Dubé, de Rimouski, qu'il entendait démontrer que son client a été victime d'"un coup monté qui a pour origine les articles de l'ex-journaliste Jean-Pierre Bonneville".

Me Bertrand a également indiqué que la quinzaine de témoins qu'il a l'intention de faire défiler devant la cour "prouveront qu'il n'y a pas un iota de vérité dans tout ce qui s'est dit au sujet de la conduite de M. Flamand dans le but de l'écarter à tout jamais de la vie politique".

Il a résumé les principaux événements qui se sont succédé depuis le 19 septembre 1973-jusqu'au

10 juin 1977 alors que M. Flamand apprenait par la radio qu'il était accusé d'assaut sexuel sur des pensionnaires de la Maison Rouyn-Noranda.

OFFRE DE LOCATION RUE PRINCIPALE A GRANBY

COMMERCES ET AFFAIRES A L'OUEST:

EDIFICE CARREFOUR ROBINSON
EDIFICE CARREFOUR BLV LECLERC
AU CENTRE CIVIQUE:
PLACE HAUTE-VILLE (Entre Dufferin-Ché)

LA SOCIÉTÉ
OGF
DU QUÉBEC

INFORMATION
Claude Lavalée
108 St-Jacques
Granby 514-372-8444

De 500 à 20,000 pieds carrés

COURS

de tissage sur métier flotté ou sur cadre
Durée de 30 heures
Lundi soir ou mardi soir
par le professeur Christine Larocque

lanatière

ARTISANALE ENR.
Fourniture de matériel d'artisan
CUIR - MACRAME - BILLES - BATIK - ETC...
Laine du pays - Métier à tisser

7 Centre Granby

372-2235

éditorial Rapatrier le débat, pas les hommes

Le premier ministre Trudeau, dans une entrevue que Le Devoir publiait samedi, invite ses troupes à rester sur la scène fédérale, où il y a encore énormément à faire, plutôt que de céder à la tentation de participer à une nouvelle révolution tranquille. Il souhaite également que le congrès au leadership du PLQ transporte au Québec la lutte pour le fédéralisme.

C'est là ce que nous voulons nous aussi. Au moment où nous avons formulé des objections à la candidature de Jean Chrétien à la direction du PLQ, nous prétendions que celui-ci n'avait pas le fini, la prestance d'un chef, et que, sur la scène politique québécoise, il serait perçu comme un délégué d'Ottawa.

Ce dernier est un proche collaborateur de M. Trudeau, tout comme Marc Lalonde. Et dans la lutte qui s'amorce, les souverainistes ne manqueraient certes pas d'accuser tout chef venant directement d'Ottawa de véhiculer les idées de Trudeau, de lui servir de valet, de défendre les intérêts d'Ottawa plutôt que ceux du Québec.

Nous ne doutons pas de la valeur de politiciens tels que MM. Chrétien, Lalonde, etc... et nous sommes assurés qu'ils sont capables d'émettre des opinions et de servir des arguments sans emprunter à l'imagination de M. Trudeau. Ils pourraient en conséquence aspirer représenter les Québécois sans nécessairement jouer les "sauveteurs" délégués par Ottawa. Mais la politique étant ce qu'elle est et les souverainistes étant ce qu'ils sont, les Québécois entretiendraient certainement des doutes.

La population pourrait par ailleurs fort bien, et avec raison, leur poser une bonne colle sur le champ. Comment un ministre fédéral, solidaire d'un cabinet qui refuse, hésite ou tarde à donner suite aux revendications d'un parti provincial favorable au fédéralisme, comme le PLQ par exemple, peut-il venir y militer ou le diriger? Il y aurait là une contradiction.

La venue d'influents politiciens fédéraux, de proches collaborateurs de M. Trudeau et même de simples députés ne nous apparaît donc pas souhaitable. On notera toutefois que le public ne chercherait pas anguille sous roche si jamais MM. Joyal et de Bané décidaient de céder à la tentation de faire de la politique provinciale. Nous ne sommes cependant pas assurés que le PLQ en veuille absolument à ce moment-ci.

Il nous semble aussi qu'il y a tant à faire à Ottawa pour les partisans du fédéralisme que l'abandon pourrait facilement être interprété comme une démission. Car il leur appartient de travailler à l'unité canadienne tout en exerçant les pressions nécessaires dans l'entourage de M. Trudeau pour que le fédéralisme soit acceptable pour le Québec.

M. Trudeau reconnaît d'ailleurs lui-même que ce n'est pas au Québec que le besoin de leur présence se fait le plus sentir. Parlant de la constitution, il dit que ce sera insuffisant si le Québec demeure le seul à percevoir la nécessité de changements. Bien sûr qu'il défendait alors le groupe Pépin-Robarts, mais il n'en reste pas moins que le premier ministre ne compte pas que sur cette commission pour sauver le pays de la division.

Ce serait aussi une excellente chose que le débat sur l'avenir politique du Québec revienne en territoire québécois, comme le souhaite M. Trudeau. Ce n'est pas que nous doutions de sa compétence et nous ne craignons pas qu'il entretienne de sombres desseins à l'égard du Québec. Car il n'est pas le traître que décrivent les extrémistes.

Comme premier ministre d'un pays, il doit servir les intérêts de toute la nation, pas ceux de l'une des dix provinces seulement. Et à ce titre, il se peut fort bien qu'il ne puisse céder à toutes les exigences de l'une des provinces, surtout si celles-ci ne vont pas dans l'intérêt des autres. Nous voyons en conséquence très mal M. Trudeau défendre à la fois les intérêts du Québec et ceux d'Ottawa, ce qu'il a pourtant été contraint de faire jusqu'à maintenant parce que les forces fédéralistes québécoises ne se manifestaient pas avec suffisamment de force et d'autorité.

La venue de M. Ryan en politique vient combler le vide, ce qui n'est pas sans réjouir M. Trudeau. Que l'ex-éditorialiste du Devoir devienne chef du PLQ ou le bras droit de M. Garneau en matière constitutionnelle, il y aura désormais une voix pour dire que les Québécois ne sont pas tous des indépendantistes. MM. Lévesque et Morin auront un adversaire de taille.

Nous pourrions enfin discuter chez nous, entre nous, de l'avenir du Québec. Et nous devrions ainsi avoir autre chose qu'un dialogue de sourds se renvoyant la balle au-dessus de l'Outaouais.

Valère Audy

Lisez-vous?

Les enquêtes volumineuses sont généralement impossibles à résumer. Et, lorsqu'on en extrait certaines données percutantes, on peut toujours se demander si l'on fait justice à toutes les nuances qui se cachent sous les statistiques. C'est l'impression qu'on éprouve en parcourant l'enquête réalisée par Multi-Réso, inc., pour le compte du ministère des Communications du Québec, intitulée "La presse écrite au Québec", et dont un article de la revue gouvernementale "Antennes" expose les principaux résultats.

L'univers de la presse écrite est vaste et complexe. On y trouve, bien sûr, les quotidiens. Mais il y a aussi les hebdomadaires régionaux et locaux. Il y a la presse de fin de semaine, agressive, colorée et diversifiée. Il y a la nomenclature des magazines et des revues spécialisées. Il y a la presse ethnique, propre aux diverses minorités. Il y a la presse des affaires, la presse syndicale, etc. Et il y a le plus ou moins décliné de l'écrivain.

Les Québécois, affirme l'enquête, lisent peu, mais ce qu'ils lisent est parfois surprenant. Ainsi, 56% des Québécois avouent n'avoir jamais lu un livre de leur vie; ce qui les situe après les Terre-Neuviens, dont ils aiment tant se moquer. Un Québécois sur trois ne lirait aucun journal.

Selon différents chiffres cités par "Antennes", les Québécois lisent moins que les gens des autres provinces.

Il n'existe que 14 quotidiens au Québec contre 46 en Ontario. Statistique-Canada vient d'établir que seulement 44% des Québécois disent avoir lu au cours des douze derniers mois, comparativement à une moyenne canadienne de 54%. Pourcentages d'autant plus étonnants que, pour ce qui est des Canadiens d'expression française, la proportion tombe à 40% par rapport à 63% pour les Anglo-Canadiens et 48% pour les "autres".

Plus inquiétant encore: les Québécois lisent de moins en moins. En 1969, 20% des Montréalais ne lisaient pas régulièrement de quotidien. Ce pourcentage est actuellement de 37%. Il s'est vendu moins de journaux à Montréal en 1976 qu'en 1964. La demande pour les quotidiens est particulièrement faible pour les sous-groupes suivants: les femmes francophones et les moins de 10 années de scolarité.

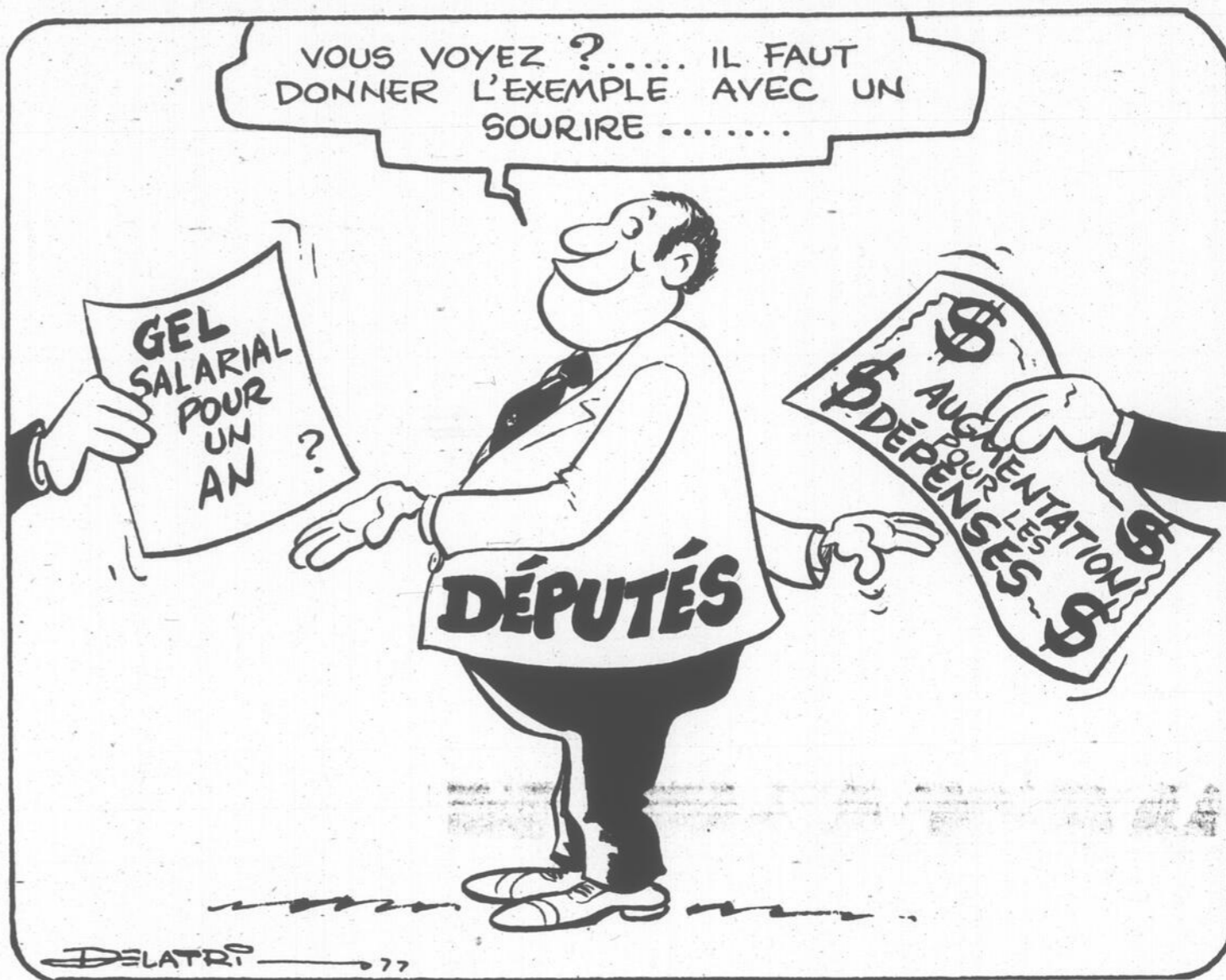
On note un abandon progressif des quotidiens d'après-midi en faveur de ceux du matin. Mais on se demande s'il ne s'agit pas d'une étape intermédiaire vers un abandon complet et le passage au statut de non-lecteur.

Il faut souligner que les hebdomadaires se portent relativement bien. Le succès particulier de certains magazines spécialisés comme "De-cormag", et "Québec, chasse et pêche", indique des marchés encore peu explorés, mais prometteurs.

Tout cela pose beaucoup de questions et apporte peu de réponses. C'est un constat universel que l'importance de la presse écrite, dans la société moderne, diminue. Les causes en sont nombreuses et encore mal évaluées. Quelle part attribuer à la montée des médias électroniques, à l'influence démolitionniste de la publicité, aux problèmes de postes et de distribution, à la qualité rédactionnelle des journaux, à l'évolution des habitudes de lecture, à l'éducation reçue au jeune âge, etc?

Du point de vue des journaux et de la presse écrite en général, ce sont là de graves questions. Du point de vue du public, la question principale qui se profile derrière toutes les autres nous semble être celle-ci: les Québécois sont-ils suffisamment et adéquatement informés? Il semble bien que non.

Claude Bruneau
Le Nouvelliste



Participons à la consultation sur le Livre vert

Le texte que nous reproduisons aujourd'hui nous a été fourni par Mme Adrienne Dumas, présidente de la Commission scolaire de Granby. Il devait, au cours des dernières semaines, être lu aux fidèles dans certaines églises de Granby.

Mes chers amis,

Si nous sommes réunis à l'Eglise aujourd'hui, c'est sûrement que nous, comme chrétiens, nous nous intéressons à la situation actuelle de l'Eglise, et d'une façon plus générale à la situation actuelle de la foi chrétienne, et d'une façon très simple, nous sommes capables de nous dire nos préoccupations, nos inquiétudes face aux événements et à l'avenir. C'est pourquoi aujourd'hui dans notre Eglise qui est la maison du Seigneur, je m'adresse à chacun de vous, pour vous faire part de notre préoccupation face au Livre vert du Ministère de l'Éducation. J'imagine que depuis l'automne dernier vous avez eu l'occasion d'entendre parler de ce fameux "Livre vert". Peut-être vous êtes-vous demandés, qu'est-ce que c'est un "Livre vert".

Un "Livre vert" dans le langage d'un Gouvernement, c'est un document. Un document qui décrit sa propre analyse des situations dans un domaine de sa responsabilité. Le "Livre vert" du Ministère de l'Éducation traite de l'enseignement primaire et secondaire au Québec. Il est soumis, présentement, à une vaste consultation du milieu. Le ministre dal-

gne consulter la population du Québec, tout d'abord les parents, les éducateurs, les commissaires, les cadres scolaires, enfin tous ceux qui sont intéressés à l'éducation.

Jusqu'à quel point sommes-nous prêts à nous prononcer, jusqu'à quel point sommes-nous prêts à répondre à cette attente?

Nos évêques, devant une telle situation, nous ont adressé un message pour bien nous faire comprendre notre devoir et nous sensibiliser.

Et voici ce message:

Aujourd'hui, nous voudrions vous inviter particulièrement à devenir solidaires de la consultation populaire sur le "Livre vert", traitant de l'enseignement primaire et secondaire au Québec.

Ce document, présenté sous le format d'un journal, est d'une aussi grande importance que le Rapport Parent, qui annonçait la réforme de l'éducation au Québec. Après la dizaine d'années où on s'est efforcé d'implanter la réforme scolaire, le "Livre vert" nous donne une occasion de voir le travail accompli, d'identifier des faiblesses et d'apporter un redressement.

Dans ce but, on veut faire appel à toute la population, donc à chacun de nous. Les espoirs de la réforme scolaire des années soixante ne se sont pas tous réalisés, mais les changements apportés ont provoqué des bouleversements, des déceptions, des critiques. Il n'est pas rare d'entendre des jugements sévères, et parfois négatifs, sur l'école publique. Le "Livre vert" nous fournit donc l'occasion de dire ce que l'on pense, ce que l'on souhaite, et le moins que nous puissions désirer c'est que chaque chrétien le fasse dans un esprit positif et constructif.

Nous ne pouvons nous désolidariser du travail accompli par des hommes et des femmes de chez-nous qui ont consacré le meilleur d'eux-mêmes à l'instruction et à l'éducation de l'ensemble de notre jeunesse. Une première lecture de ce document nous permet de nous en rendre compte.

Cependant, le "Livre vert" propose à l'examen de la population des projets importants qui ne pourront se réaliser sans la collaboration de tous. Dire son idée sur le passé, c'est un premier geste de solidarité; peser avec d'autres le présent, c'est une expérience de lucidité; préparer l'avenir en s'engageant à payer de sa personne, c'est le critère de la solidarité.

Le "Livre vert" ne porte pas de jugement sur l'école catholique. Mais si après l'analyse de la situation et les redressements entrepris ceux qui quotidiennement oeuvrent dans l'école reprennent espérance et goût de la vie, il y a gros à parier que cette école saura mériter son titre de catholique.

Le Ministère de l'Éducation et les administrateurs scolaires attendent nos réactions et nos suggestions. Les éducateurs espèrent notre appui. Les premiers concernés, les jeunes, comptent sur des adultes à l'esprit constructif, qui soient avec eux des bâtisseurs de l'avenir.

En conséquence, nous vous invitons instamment à prendre connaissance du "Livre vert", à l'étudier attentivement, personnellement et avec une équipe d'amis qui partagent vos préoccupations. Et enfin à participer activement à la consultation qui sera organisée, dans votre milieu, et à laquelle vous serez conviés. Vous apporterez ainsi votre pierre à l'édification de l'école idéale dont nous rêvons tous; pour le bien de nos enfants.

C'est le temps, plus que jamais, d'affirmer votre désir de "DEVENIR SOLIDAIRES POUR ANNONCER JESUS CHRIST AU-DEHORS DU MONDE". Et c'est signé par nos évêques Mgr Albert Saeschagrin et Mgr Louis de Gonzague Langevin. Ce message de nos évêques, mes chers amis, c'est une invitation à la réflexion.

Dans notre milieu, si nous voulons reprendre en main le projet scolaire nous ne pouvons pas demeurer indifférents à cet appel. Le "Livre vert" nous l'avons présentement, nous pouvons le lire, l'étudier

et nous pourrions ensemble dire ce que l'on pense. Nous avons la chance, le privilège et aussi le devoir de nous prononcer sur le système d'éducation que l'on veut se donner au Québec, à cette époque où nous sommes à un véritable tournant de notre histoire.

Ce "Livre vert" est soumis à la consultation générale mais je crois que notre responsabilité comme chrétiens est très grande; nous devons tous ensemble donner les nouvelles orientations à notre système d'éducation en ne perdant jamais de vue ce que l'on vise et ce qui en résultera; la formation de nos enfants, les vôtres, les miens, car ces jeunes qui sont notre préoccupation aujourd'hui seront les adultes de demain, car l'avenir leur appartient et nous avons le devoir de bien les préparer, en leur donnant le meilleur.

Dans son "Livre vert" le ministre annonce des redressements dans notre système d'éducation. Il propose des choses excellentes mais d'autres qui sont difficilement acceptables.

Pour ma part, je pense qu'ici dans nos écoles nous avons été d'avant-garde car il y a certaines hypothèses proposées dans le "Livre vert" qui sont déjà réalisées dans notre milieu par exemple, pour n'en nommer qu'une, le projet éducatif de la Régionale Meilleur, mis sur pied depuis l'an dernier.

Le ministre fait aussi état de la survie de nos écoles confessionnelles. Il veut développer davantage l'éducation chrétienne dans nos écoles, c'est une de ses priorités. C'est la priorité de nos évêques, c'est aussi celle de nos pasteurs de paroisses. Est-ce que c'est également la nôtre comme parents? Si l'on veut converser nos écoles confessionnelles on ne doit pas voir peur d'en parler. Si nous ne sommes pas prêts comme parents chré-

tien, à défendre et à exiger l'enseignement religieux dans nos écoles, il est bien inutile à mon sens de continuer à nous afficher comme école catholique. Le "Livre vert" nous donne l'occasion de nous prononcer là-dessus et de faire valoir nos idées.

Dans les prochaines semaines, nous aurons à nous prononcer sur certaines hypothèses contenues dans le "Livre vert". Nous devons y mettre le temps qu'il faut, si nous voulons que les résultats de cette consultation reflètent bien les désirs et les sentiments de tous les parents et les éducateurs de notre milieu.

Vous êtes donc invités à vous rendre dans l'une ou l'autre de vos écoles pour la consultation du "Livre vert". Vous trouverez les dates et les détails dans votre bulletin paroissial.

Cette invitation à la consultation s'adresse à tous les parents, ceux d'hier, d'aujourd'hui et de demain, à tous les éducateurs, enfin à tous ceux que l'éducation intéresse. C'est un devoir pour nous, ne l'oublions pas.

C'est le temps pour chacun de nous de rendre témoignage, de réagir en chrétien dans notre milieu car nous avons ensemble un projet à bâtir, une école à conquérir, car l'école doit devenir le cœur du projet éducatif.

Pour pouvoir y apporter sa petite part dans cette consultation, il faudra y consacrer du temps et des efforts. Il ne faut pas avoir peur des difficultés. Comment témoigner de sa foi en l'éducation et en Dieu sans risque et sans lutte?

Le vieux slogan, qui s'instruit, s'enrichit, qui nous a valu de remplir les écoles et de bâtir un système doit être converti en "Qui s'éduque se fait homme, qui éduque fait des hommes."

Saviez-vous que...

— En argot, commencer à rendre la monnaie est une locution qui signifie "vieillir".
DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS ARGOTIQUE ET POPULAIRE — article "monnaie" Larousse

LE PEROU, LA BOLIVIE, L'ÉQUATEUR. — Page 100
Larousse (collection "Monde et voyages")

— Les insecticides organiques naturels, d'origine végétale, sont d'un emploi ancien. L'efficacité des décoctions de tabac contre une punaise nuisible, le tigre du poirier, était connue dès 1690, bien que le principe actif, la nicotine, n'ait été isolé que plus tard.
ENCYCLOPÉDIE DE L'ÉCOLOGIE — page 154 Larousse

— Les insecticides organiques naturels, d'origine végétale, sont d'un emploi ancien. L'efficacité des décoctions de tabac contre une punaise nuisible, le tigre du poirier, était connue dès 1690, bien que le principe actif, la nicotine, n'ait été isolé que plus tard.
ENCYCLOPÉDIE DE L'ÉCOLOGIE — page 154 Larousse

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltdé
136, Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire copie, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes les informations qui originent de la suite de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

DANS LES ENDROITS NON DESSERVIS PAR CAMELOTS		CAMELOT			
Par jour:	.25	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Semaine:	.40	Canada	6.00	18.00	36.00
Semaine:	1.00	États-Unis et autres pays	12.00	36.00	66.00
Année:	76.00				125.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0679

A l'épicerie Lachapelle

L. Payant est accusé de vol à main armée

FARNHAM — Une accusation de vol qualifié a été portée, hier, au Palais de justice de Cowansville, contre Luc Payant, 18 ans, de Farnham, qui aurait été l'auteur du vol à main armée commis dans la soirée de jeudi, dernier à l'épicerie de la Chapelle de Farnham.

Représenté par Me Pierre Gibeau, l'accusé a opté pour un procès devant juge et jury. Son enquête préliminaire a été fixée au

30 janvier, soit lundi prochain. Payant était arrêté par des policiers de la Sûreté du Québec de Cowansville quelques heures après la commission du vol grâce à une information obtenue par la Sûreté municipale de Farnham à l'effet qu'il avait emprunté un taxi.

Selon la police, Payant aurait perpétré le vol en utilisant un revolver de départ qu'il avait supposément

trouvé chez lui en faisant du ménage.

Au moment de son arrestation, les policiers retrouvaient sur lui une somme d'environ \$210, mais aucune arme. Cette dernière aurait été jetée sur le bord de la route au cours du trajet Farnham-Cowansville effectué par Payant à bord du taxi.

Détenu depuis jeudi soir à la prison commune de Cowansville Luc Payant a

tenté de reprendre sa liberté en déposant un cautionnement.

Toutefois, l'enquête qui devait avoir lieu pour lui permettre un tel droit en attendant la tenue de son enquête préliminaire n'a pas eu lieu, et ce, à la demande de son procureur, Me Gibeau.

Ce dernier a en effet demandé au tribunal que l'enquête sous cautionnement se tienne plutôt le 30 janvier. Le tribunal a accepté.

Possession de drogue

Amende de \$100 et 15 jours de prison

FARNHAM — Le juge Gérard Normandin a imposé une peine de 15 jours d'emprisonnement et une amende de \$100 à Paul Falcon, de Farnham, pour possession de 44 pilules de phencyclidine dans le but d'en faire le trafic, et une amende de \$50 pour des voies de fait sur un policier.

L'accusé a comparu, hier, devant le tribunal afin de connaître ses sentences dans les deux causes. Il avait, au préalable, reconnu sa culpabilité sous les deux chefs d'accusation.

Dans la cause de drogue, le juge Normandin a acquiescé à la demande de la Couronne qui suggérait 15

jours de prison continus. Il a cependant assorti cette peine d'une amende de \$100.

Le tribunal a demandé certaines explications concernant la seconde accusation dont Paul Falcon s'était rendu coupable, accusation reliée à une affaire de voies de fait sur un policier.

Le procureur de la Couronne a expliqué au juge Normandin que Falcon avait été arrêté par les policiers de Farnham, en juin 1977, alors qu'il faisait "crier" les pneus de son véhicule-automobile. L'agent l'a sommé de s'identifier puis, de station-

ner son automobile ailleurs qu'à une intersection.

Falcon s'est exécuté, mais il a de nouveau fait crisser ses pneus. Quelques minutes plus tard, il s'approchait du policier pour lui donner deux coups de poing dans l'estomac. Par la suite, il fermait une portière d'automobile sur la main du policier qui a dû cesser de travailler durant une semaine.

"Aviez-vous pris des pilules?" de questionner sur un ton moqueur le juge Normandin. "J'en prends pas de pilules", de répondre le plus sérieusement du monde le prévenu.

Une amende de \$50 a été

imposée à Falcon pour son geste.

A Valcourt

Un adolescent est trouvé sans vie dans sa chambre

VALCOURT — Un jeune homme de Valcourt qui, peu avant minuit, vendredi soir, avait disputé une partie de hockey à l'aréna local, a été retrouvé sans vie, samedi après-midi, à la demeure de ses parents alors qu'il se trouvait encore dans sa chambre.

La cause du décès de Daniel Raymond, 16 ans, fils de M. Nelson Raymond, directeur du service de police de Valcourt, n'est pas encore connue.

Peu après la partie de hockey, Daniel s'était rendu, en compagnie de ses coéquipiers, chez ses parents et tous avaient pris un lunch. Il allait ensuite se coucher.

Tout au long de la partie, il avait dépensé beaucoup d'énergie. Il était donc tout à fait normal qu'il soit très fatigué.

Le lendemain donc, sa famille le laissa dormir. Ce n'est qu'au cours de l'après-midi que quelqu'un

se rendit dans sa chambre pour le réveiller.

Constatant qu'il ne bougeait pas, on appela un médecin, M. André Marcoux, de Valcourt, qui se rendit à son chevet pour l'examiner. La mort avait frappé.

La cause du décès? Il a été impossible à date de la déterminer. Au cours de la soirée de samedi, et ce à la demande du Dr. Moïse Katz, coronar du district, le corps était transporté par une ambulance de la maison Fleury,

de Valcourt, à l'Institut Médico-Légal de Montréal pour fins d'autopsie.

Le Dr Katz nous indiquait, hier, que les résultats de l'autopsie n'avaient pas encore été communiqués. Il laissait toutefois entendre qu'aucune blessure, qu'elle fusse interne ou externe, n'avait été décelée sur le corps du jeune homme.

Selon lui, le rapport d'autopsie devrait être déposé au cours des prochains jours.

Wagner retournera à Ottawa le 1er février

OTTAWA (PC) — Le bureau de M. Claude Wagner a annoncé, lundi, qu'il retournerait à Ottawa le 31 janvier ou le 1er février.

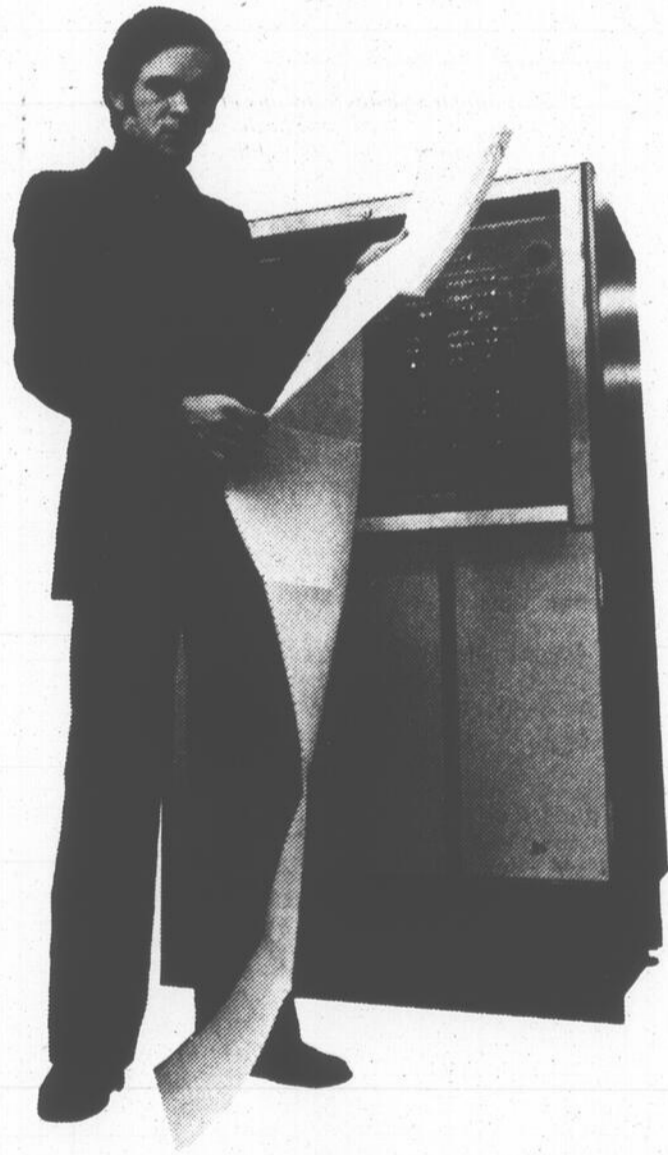
Le député de Saint-Hyacinthe, qui est âgé de 52 ans, est absent de la scène publique depuis le mois de septembre dernier, au moment où il a été hospitalisé pour une maladie dont la nature n'a jamais été dévoilée.

Dans une interview, le mois dernier, le critique des progressistes-conservateurs aux affaires extérieures avait déclaré qu'il était maintenant en bonne santé et qu'il avait hâte de retourner aux Communes.

Il avait cependant indiqué que son rôle politique allait peut-être changer, sans préciser davantage.

"Je vous dis qu'il existe plusieurs façons d'être présent à Ottawa", avait-il commenté.

les anti-fraudeurs



y'a vraiment pas de chance à prendre.

Les quelques prestataires malhonnêtes qui se sont risqués à frauder l'Assurance-chômage du Canada ont eu à s'en mordre les doigts. Quelques gains non déclarés ou des prestations réclamées en trop ont alerté nos agents de contrôle qui ont entrepris rapidement des investigations.

Nos spécialistes sont: l'agent de recherche, un enquêteur qualifié, aidé d'un collaborateur très compétent, l'ordinateur. Ensemble, ils décelent les irrégularités, remontent à la source du problème, recueillent des informations supplémentaires, vont chercher les preuves.

On découvre alors ceux qui essaient de profiter du système en se disant disponibles pour travailler alors qu'en réalité ils ne le sont pas. C'est de l'abus.

On découvre aussi l'infime minorité de ceux qui tentent par tous les moyens d'obtenir de l'argent qui ne leur appartient pas. C'est de la fraude.

Puis, l'enquêteur évalue les mesures à prendre selon la gravité de la situation: il peut recommander que des pénalités administratives soient imposées. Dans les cas

plus graves, il peut aller jusqu'à demander qu'on tente des poursuites judiciaires pouvant entraîner l'amende et même la prison. Dans tous les cas, qui ont abusé du système devront rembourser les prestations reçues en trop. L'agent de l'Assurance-chômage du Canada est humain, mais ses décisions sont fondées sur la loi.

La très grande majorité des gens qui retirent de l'assurance-chômage ont réellement droit à leurs prestations et personne n'a de reproche à leur faire.

L'Assurance-chômage du Canada pour ceux qui cherchent à travailler

Emploi et Immigration Canada / Employment and Immigration Canada
Bud Cullen Ministre / Bud Cullen Minister
créée par la fusion de la Commission d'assurance-chômage et du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.



Élection d'un exécutif

Au cours de cette assemblée annuelle, du 21 janvier 1978, les entrepreneurs de Brome-Missisquoi ont élu le nouvel exécutif de leur Association pour l'année '78. Réunis, les nouveaux élus sont de gauche à droite: M. Marcel Croteau, directeur et président ex-officio pour l'année '77, M. Jacques Daigle, président, M. Pierre Lamothe, vice-président, M. Daniel Ducharme, secrétaire, M. Michel Robert, conseiller juridique, M. Gabriel Bachand, M. Yvon Béland, M. Pierre Bouthiller, M. Ghislain Beaugard, trésorier. Les absents étaient M. Marcel Blanchard, ainsi que M. Fernand Harnois.

Pas un passe-temps

OTTAWA (PC) — Un juge de la Cour fédérale vient de décréter que la recherche des trésors des anciens pirates n'est pas un passe-temps, mais une entreprise d'affaires qui doit être considérée comme telle par l'impôt.

Le juge Alex Cattanaich a donc ordonné au ministre du Revenu d'accepter comme dépenses aux yeux du fisc les \$101,518 que le Montréalais David Tobias a consacrés à la recherche d'un trésor du capitaine Kidd à Oak Island, en Nouvelle-Ecosse.

Le président du tribunal a rappelé qu'à la signature d'un traité de paix en 1706, l'Espagne, la France et l'Angleterre avaient exigé des pirates qu'ils se livrent et qu'ils remettent leurs trésors.

Au lieu d'obéir, plusieurs d'entre eux, dont le capitaine Kidd, étaient allés enfouir leurs trésors en Amérique du Nord, dans l'espoir d'y retourner plus tard.

Ces trésors existent donc réellement, a souligné le juge Cattanaich, et leur recherche est une aventure sérieuse, qui l'impôt doit reconnaître.

Le ministre du Revenu avait soutenu, quant à lui, qu'il ne s'agissait là que d'un violon d'Ingres.

VA JOUER DEHORS



Kino-Québec

Gouvernement du Québec Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

Cinemas LES GALERIES DE GRANBY

<p>A LUI SEUL IL VALAIT TOUTE UNE ARMÉE IL FAIT SA PROPRE LOI</p> <p>KEOMY</p> <p>L'HOMME AU VISAGE BRÛLÉ</p> <p>De: L'ANNÉE SANTE</p> <p>30 min.</p> <p>19:00 - 20:00 - 21:00 - 22:00 - 23:00 - 24:00</p> <p>CINÉMA 1</p>	<p>L'escroquerie la plus audacieuse depuis 'L'ARNAQUE'</p> <p>15 ANS</p> <p>BLUFF</p> <p>de: ANTHONY QUINN</p> <p>LES OBSESSIONS SEXUELLES D'UN VEU</p> <p>30 min.</p> <p>19:00 - 20:00 - 21:00 - 22:00 - 23:00 - 24:00</p> <p>CINÉMA 2</p>	<p>POUR TOUS</p> <p>DEMAIN SERA TROP TARD</p> <p>De: BERNARDINO</p> <p>ou même programme</p> <p>L'INTÉRIÈRE</p> <p>30 min.</p> <p>19:00 - 20:00 - 21:00 - 22:00 - 23:00 - 24:00</p> <p>CINÉMA 3</p>
---	--	---

PRIX DU MARCHÉ

Bestiaux
MONTREAL (PC) — Une activité modérée était signalée lundi aux abattoirs de Montréal, où les arrivages de bestiaux comprenaient 475 bovins et 466 veaux.

Les prix des bêtes à cornes étaient généralement stables, compte tenu de la qualité. Ceux des veaux étaient en baisse de \$3-4 dans certains endroits.

Les cotations s'établissaient ainsi: Bouvillons: catégorie commerciale: \$30.25-38.25. Génisses: catégorie commerciale: \$28.50-34. Vaches: D3: \$25.75-28.75; D5: \$21-25.50. Taureaux: \$29.50-34. Veaux: bons animaux: \$50-56; moyens: \$40-49; ordinaires: \$28-38. Veaux légers de substitution: \$47-54.

Prix moyen du porc ontarien la semaine dernière: \$68.07.

FINANCE Denrées
MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat: no 92, \$1.21, no 93, \$1.22; prix de vente, \$1.22; prix de gros moyen aux détaillants, \$1.28 6-10.

Fromage cheddar: blanc, \$1.19; coloré, \$1.19 3-10. Poudre de lait écrémé: no 1, sacs de 50 lb, \$0.70 à \$0.74; pour nourrisseur, \$0.47-\$0.51. Lait de beurre en poudre: \$0.48 à \$0.52.

Oeufs: prix moyens de grossistes aux détaillants, en boîtes d'une douzaine: A-extra gros, \$0.94; A-gros, \$0.90 1-10; A-moyens, \$0.82 5-10; A-petits, \$0.61 8-10.

Prix de gros aux distributeurs alimentaires par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, \$0.91; A-gros, \$0.87; A-moyens, \$0.79; A-petits, \$0.59; A-peewee, \$0.42.

Prix de gros des pommes de terre: Québec, nouvelles, \$0.44 à \$0.46 le 10 lb; \$0.85 \$0.88 le 20 lb; \$1.65 à \$1.75 le 50 lb; I.P.E. \$2.10 à \$2.20 le 50 lb, \$1.05 à \$1.15 le 20 lb et \$0.56 à \$0.58 le 10 lb; Nouveau-Brunswick, \$1.80 à \$1.90 le 50 lb.

FINANCE Mercuriale
MONTREAL (PC) — Prix payés au marché Central métropolitain tel que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec: Pommes: Russet, \$5.00 à \$7.00 le minot; McIntosh, petite, \$3.50 à \$3.75, grosse \$3.50 à \$6.00; Wolf River \$4.00 à \$4.50; Cortland, \$3.50 à \$4.00; jaunes et rouges Délicieuse, \$5.00 à \$7.00 le minot. Betteraves: \$1.50 à \$1.75 pour 25 lb; \$3.00 à \$3.25 pour 50 lb; \$2.50 à \$2.75 pour 12 cellos de 2 lb.

Carottes: petite, \$1.75 à \$2.00 le 25 lb, \$5.00 à \$5.75 les 24 cellos de deux lb ou les 10 cellos de 5 lb; grosse, \$3.75 à \$4.00 le 50 lb.

Choux verts: gros, \$2.75 à \$3.00 pour 16; \$1.50 à \$1.75 pour 50 lb; moyens, \$2.00 à \$2.50 pour 50 lb.

Choux de Savoie: \$3.50 à \$4.00 pour 12.

Oignons: jaunes moyens \$2.25 le 50 lb; gros \$3.75 à \$4.00 pour 50 lb; rouge, \$2.50 à \$3.00 le 50 lb; \$3.75 à \$4.00 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb; à mariner blanc, \$4.00 pour 10 lb; jaunes à bouillir, \$0.55 à \$0.60 pour 10 lb.

Panais: \$5.50 à \$6.00 pour 12 cellos de 2 lb.

Poireaux: \$2.00 à \$3.00 la douzaine.

Rabioles: \$4.25 à \$4.50 le 25 lb.

Rutabaga: \$2.50 à \$2.75 le 50 lb; gros, \$1.25 à \$1.50 le 50 lb.

Pommes de terre: \$1.50 à \$1.60 le 50 lb; \$0.80 à \$0.85 le 20 lb; \$0.4... à \$0.45 le 10 lb. Arrivages: 1,178 sacs de 50 ou de 20 lb. Rouges \$4.50 le 50 lb., blanches \$4.00 le 50 lb; blanche, \$4.00 à \$4.50 pour 10 sacs de 5 lb; rouge, \$5.25 à \$5.50 pour 10 sacs de 5 lb. Arrivages: 546 sacs.

Une page d'histoire

Mardi 24 janvier 1978, 24ème jour de l'année.

Il y a aujourd'hui 75 ans, en 1903, le contentieux frontalier entre le Canada et l'Alaska était tranché par un vote de 3 contre 2 pris par une commission internationale.

Lord Alverstone de Grande-Bretagne vota dans le même sens que les deux commissaires américains provoquant un vif ressentiment au Canada. La dispute initiale avait éclaté durant la ruée vers l'or de 1898 et se dissipa avec le temps.

Principaux anniversaires historiques: 1975 — un attentat à la bombe, imputé aux nationalistes porto-ricains, fait quatre morts et 44 blessés à New York.

1973 — Henry Kissinger déclare que les accords de Paris sur le Vietnam signifient aussi la fin des combats au Cambodge et au Laos. Le Duc Tho, le représentant de Hanoi, qualifie ces accords de "grande victoire pour le peuple vietnamien".

Woolco BAS PRIX QUOTIDIENS! Articles indispensables!

VÊTEMENTS

CHAUSSETTES POUR HOMMES
 Mc Gregor En laine, coton et nylon. Confectionné au Canada. Choix de couleurs. Pointure 10-13.
2 paires \$4

PANTOUFLES POUR DAMES
 En acrylique. Crocheté à la main. Choix de couleurs. Pointures assorties.
2 paires \$4

SACS DE COUCHAGE POUR BÉBÉS
 Fait 3 dans 1. Fermeture à glissière. Dimension 33" sur 43".
chacun 7³⁹

CULOTTES D'ENTRAÎNEMENT POUR BÉBÉS
 Absorbante. Paquet de 3. Choix de couleurs.
pqt 2⁷⁶

CHANDAILS POUR DAMES
 Choix de chandails en acrylique, mahair, orlon. Modèles avec ou sans capuchon. Tailles P.M.G.
chacun \$10

CHANDAILS POUR DAMES
 En acrylique. Modèles avec ou sans capuchon. Choix de couleurs. Tailles P.M.G.
chacun \$10

CHANDAILS POUR DAMES
 100% nylon. Choix de couleurs. Tailles P.M.G.
chacun 7³⁷

PEIGNOIRS POUR DAMES
 En arnel et nylon. Choix de teintes unies ou à motifs fleuris. Tailles P.M.G.
\$15

VÊTEMENTS POUR JEUNES FILLES
 Choix de salopettes ensembles 2 pièces, jumpers. Choix de teintes et de modèles. Tailles 8 à 14x.
chacun \$10

ROBES POUR FILLETES
 Choix de modèles, de textures et de teintes. Tailles 4 à 6x.
chacun \$3

Aliments prêts à emporter

FROMAGE
 Gemme En grain. Blanc, jaune.
1⁷⁵

VESTES DE SKI POUR ENFANTS
 En nylon. Modèles avec capuchon. Choix de couleurs Tailles 4 à 6x.
chacun \$10

VÊTEMENTS POUR JEUNES FILLES
 Choix de vestes de ski, pantalons, vestes. Choix de teintes unies ou motifs à carreaux. Tailles 7 à 14.
chacun \$7

VÊTEMENTS POUR DAMES
 Choix de robes et ensembles 2 pièces. En acrylique et polyester. Manches longues. Tailles 7 à 15.
chacun \$10

BLOUSES POUR DAMES
 Choix de blouses à manches courtes ou longues. Teintes unies ou à motifs imprimés. Tailles 38 à 44.
chacun \$7

VÊTEMENTS POUR DAMES
 Choix de robes et de blouses dans les teintes unies ou imprimées. Tailles 38 à 44.
chacun \$15

PEINTURE - PAPIER PEINT

ESCABEAUX
 En aluminium. Des échelles fortes, légères qui sont idéales pour les projets de décoration et le nettoyage de la maison. 5 pieds de long.
chacun 13⁹⁸

DILUANT "TRELSOL"
 Essence minérale pour diluer les peintures à l'huile, nettoyer les pinceaux, enlever les taches, la graisse, le goudron. En format économique de 160 onces. Le gallon 2.38.
LE GALLON 2³⁸

Bijouterie-cadeaux

PORTE-MONNAIE
 De marque Buxton, choix de porte-monnaie pour hommes et dames.
chacun 5⁹⁹

PLATEAUX
 Modèle tournant. Choix de couleurs.
chacun \$10

Tapis-tentures

MOQUETTES DE TAPIS
 100% nylon avec endos en caoutchouc. Choix de teintes unies ou motifs imprimés. Dimension 9' sur 12'.
chacun 54⁹⁵

TENTURES
 95% ramée et 5% viscose. Nettoyage à sec seulement.
 50" x 95" 100" x 95" 150" x 95"
19⁹⁵ 39⁹⁵ 69⁹⁵

ARTICLES DE SPORT

ENSEMBLES DE POIDS ET HALTÈRES
 "York" Comprend une grande barre et 2 petites ainsi que poids assortis. Poids total 160 lb.
chacun 39⁹⁵

BATONS DE HOCKEY
 "Howie Meeker" pour junior, lame recourbée.
chacun \$3

QUINCAILLERIE

ANTIGEL
 "Prestone 2" Format de 1 gallon.
chacun 4⁴⁷

TUILES DE MIROIR
 Veiné ou argent. Boîte de 12 tuiles de 12" sur 12".
BOITE 15⁹⁵

TABOURETS
 Pour le bar. Choix de couleurs. 27" de haut.
chacun 9⁴⁹

PELLES À NEIGE
 En aluminium résistant. Poignée en D.
chacun 3⁷⁹

DIVERS

SERVIETTES DE TABLE
 "White Swan" Paquet de 180 serviettes. Choix de couleur.
pqt .89

PLANTES
 Choix de plantes décoratives en plastique pour l'intérieur.
4⁹⁹

COQUETEL
 "Clamato" à saveur palourde et de tomatage. Format de 48 onces.
chacun 1¹⁹

MELANGE
 "Bloody Mary" Produit non alcoolisé. Préparation facile. Format de 33 onces.
chacun 1¹⁹

SACHETS DE THÉ
 "Hayhoe" 1 sachet fait 2 tasses. Boîte de 250 sachets.
BOITE \$3

CHEVAL À RESSORTS
 Et à bascule pour les jeunes cowboys. Véritable selle de l'ouest.
chacun \$20

JEU DE MONOPOLY
 De Parker Brother. Pour 2 à 8 joueurs de 8 ans et plus.
chacun 4⁹⁷

DIVERS

SERVICE À DINER
 "Hunter Blue" ou "Country Day". Service de 20 pièces pour 4 convives.
chacun 14⁹⁷

COUPELLERIE
 "Willow" En acier inoxydable. Comprend 24 pièces pour 6 couverts.
chacun 6⁵⁹

PLANCHE À REPASSER
 En métal. Grandeur standard.
chacun 10⁹⁷

CORDUROY
 100% coton. Lavable. Choix de teintes unies. 36" de large.
LA VERGE 1⁵⁹

MIROIR DE PORTE
 Cadre noir peint. Dimension 12" sur 48".
chacun 5⁹⁹

ENSEMBLE MIROIR ET CONSOLE
 Style espagnol. Comprend le miroir, la console, 2 chandeliers.
L'ENS. 19⁸⁸

RAYON DES CAMÉRAS

PROJECTEUR À DIAPOSITIVES
 "Carousel 200" de Kodak
chacun \$100

CAMERA DE POCHE
 "Instamatic 28" De kodak. Comprend le flash et un film couleur.
L'ENS. \$40

APPAREIL STÉRÉOPHONIQUE
 "Mida" Récepteur AM/FM stéréo avec lecteur 8 pistes et 2 haut-parleur
L'ENS. \$175

Menu du Café Rouge

HAMBURGER AU JUS
 Steak haché, entre deux tranches de pain, avec sauce au jus et frites.
1⁴⁹
 (Mercredi seulement)

WEEK-END SUPER SPECIALS

<p>BAS CULOTTES POUR DAMES En nylon. Beige, épice. Taille universelle. 3 pour .99</p>	<p>SACS À ORDURES "Nester" pour poubelle de cuisine. Blanc. Paquet de 10. Dimension 20" sur 22". 3 pour .99</p>	<p>ESSUIE-TOUT "Scottowel" Rouleau de 140 feuilles. Choix de couleurs. 2 pour 1⁴⁹</p>	<p>HUILE À MOTEUR "Quaker State" 10-20-30. Format de 1 pinte. 2 pour 1⁹⁴</p>	<p>DETERSIF "Artic Power" pour la lessive. Boîte de 5 lb. boîte 2²²</p>
---	---	--	---	--

Woolco PLAZA GRANBY 370 St-Jacques, Granby

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 18h. JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.

VENEZ AU CAFÉ ROUGE POUR UN GÔTER FRUGAL OU UN COPIEUR REPAS!

Acton Vale, Roxton Pond et St-Valérien gagnent

GRANBY (BB) — Acton Vale, Roxton Pond et St-Valérien ont, à leur tour, pris la vedette au huitième Tournoi National bantam des Liqueurs Nationales de Granby, hier soir. Une soirée calme quand même, surtout que plusieurs victoires décisives ont été enregistrées.

Mais, il semble que les équipes de la région immédiate de Granby ne soient données la main cette année pour s'illustrer au Tournoi. Depuis le début, jeudi soir dernier, les équipes "proches" remportent des victoires qui sont souvent faciles, ce qui fait dire aux "experts" qu'on pourrait en retrouver plusieurs vers la fin, dans les

semi-finales et même les finales.

Les Vics bantams étaient au repos hier soir. Ils reprendront la lutte dans la "Rotation" ce soir, contre les Maple Leafs de Verdun, à 20h15. Un match à ne pas manquer car les Vics, battus en "AA", veulent maintenant se rendre jusqu'au bout et ils en sont bien déterminés. Acton Vale a donné le ton à la région hier soir, en disposant facilement et rapidement du Ste-Lucie 7 à 1. Sylvain Pontbriand et Pierre Beaupré y sont allés de deux buts chacun, les autres étant marqués par André Champigny, Jocelyn Bluteau et François Desharnais.

Roxton Pond, dans la

classe "C", n'a même pas pris tout le match pour éliminer le Vaudreuil avec une victoire rapide de 7 à 0. D'ailleurs, cette partie a été arrêtée dans la 6e minute de la 2e période, comme le veut le règlement lorsqu'une équipe prend une avance de sept buts.

Jocelyn Adam a fait des siennes avec quatre francs buts. Michel Fontaine en a réussi deux et Jean Daigle l'autre.

Finalement St-Valérien, après avoir nettement dominé ses rivaux dans les deux premières périodes, a connu quelques difficultés en dernière, mais a remporté une belle victoire de 3 à 2 sur les Braves de Longueuil. St-

Valérien menait 3-0 après deux périodes. Marco Labrecque avec deux buts et Max Daviault ont compté pour St-Valérien.

A souligner que St-Valérien, St-Césaire, St-Paul et Roxton Pond ont atteint les quarts de finale de la classe "C".

Dans la puissante classe "AA" hier soir, N.D.G. a battu facilement le St-Paul l'Ermite 7 à 0; Lasalle a disposé de Ste-Thérèse 7-3 et Dorval l'emportait 4 à 2 sur Sherbrooke.

Ce soir, outre la joute entre les Vics et Verdun, nous verrons trois autres rencontres de la classe "AA" et trois du "C".



La Ville de Granby a rendu hommage dimanche soir à Léonard Grondin qui, durant de nombreuses années, fut le gérant du Palais des Sports, en plus de s'occuper de plusieurs organismes sportifs locaux. L'initiative et le dévouement de Léonard sont depuis longtemps reconnus. Il fut celui qui, le premier, a conçu l'idée d'un Palais à deux patinoires. La risée de certains "experts" au départ, le projet fut par la suite réalisé et il fait la fierté des Granbyens, aujourd'hui. La présentation d'une plaque-souvenir a été faite dimanche soir, lors du Tournoi National bantam, une autre réalisation de Léonard. C'est le conseiller municipal, Gilles Durand, aussi attaché aux Loisirs sportifs qui a présenté la plaque. De gauche à droite, on reconnaît Denis Dumas, président du Tournoi, P.H. Boivin, président d'honneur, Gilles Durand, Léonard Grondin, Claude Duhamel, conseiller municipal, Georges Lapointe, directeur des sports aux Loisirs de Granby et Richard Raymond, gérant général des Liqueurs Nationales, commanditaires du Tournoi National bantam.

Richard Morency, président d'honneur du Tournoi midget

ACTON VALE — C'est du 17 au 26 février prochain que se déroulera le 9e Tournoi Provincial de hockey midget d'Acton Vale.

André Roy, président de cet événement, a annoncé que 75 parties seront au programme du Tournoi. Les quelques 65 équipes qui participeront au tournoi, prendront par à une double élimination dans les classes AA, A et B.

L'organisation est fière d'annoncer que Richard Morency, la voie des Expos de Montréal, en sera le président honoraire. La présence de Richard Morency rehaussera sans doute cet événement d'envergure provinciale.

Cette année, la direction est aussi heureuse d'annoncer que trois intéressantes promotions seront rattachées au tournoi. Chacun des gérants et instructeurs seront éligibles au tirage d'un voyage en Floride, pour deux personnes, plus \$200 d'argent de poche. Un autre voyage en Floride, pour deux person-

nes, plus \$200 en argent seront tirés au sort parmi les spectateurs.

Chaque jour, 25 billets seront tirés et accumulés pour la dernière journée des compétitions. Nous avons également une promotion pour les joueurs participants. Chacun des joueurs qui se rendra en semi-finale sera éligible au tirage d'une bourse d'étude de \$200. A noter qu'il y aura une bourse pour chacune des trois classes, grâce à la Caisse Populaire d'Acton Vale. En plus, il y aura une promotion spéciale à chaque soir.

Rappelons que ce tournoi attire toujours des foules nombreuses au Centre Sportif d'Acton Vale, à cause de l'excellent calibre de jeu qui y est présenté. Il est possible pour le public de voir à l'oeuvre les futures vedettes de notre sport national.

Alors, du 17 au 26 février prochain, les portes du Centre Sportif d'Acton Vale seront grandes ouvertes aux amateurs pour son 9e Tournoi Midget.

Butch Thompson des Vics bantams

"Nous irons jusqu'au bout"

GRANBY (BB) — "Je ne veux absolument pas chercher une excuse à notre défaite de dimanche soir et encore moins discréditer nos adversaires d'Immaculée-Conception. Ils nous ont battus sur la patinoire et je le félicite. Mais, j'aurais aimé les rencontrer dans d'autres circonstances. Je vous jure que nous serions encore dans la lutte pour la classe "AA", a déclaré hier soir Butch Thompson, l'instructeur des Vics bantams, qui étaient défaits 4 à 2 par

Immaculée-Conception devant près de 2,000 personnes, dimanche soir.

Cette défaite éliminait les Vics bantams de la course au championnat pour la classe "AA". Mais, Butch et ses gars sont toujours en compétition pour le championnat de la classe "Rotation": d'ailleurs, ils affronteront les Maple Leafs de Verdun ce soir à 20h05, dans un match qui promet beaucoup.

Butch revivait la rencontre de dimanche, lors-

que nous l'avons rencontrée lundi soir, au Palais.

Il était déçu, mais non désappointé de la performance de ses joueurs. "Mes joueurs ont commis quelques erreurs qui furent coûteuses. Ce sont des bantams et ils apprennent. Mais, nos adversaires ont aussi commis des bévues, mais nous n'avons pu capitaliser. Vous avouerez avec moi que nous avons été très malchanceux. Normalement, dans ce calibre de jeu, une équipe qui termine le match avec un

avantage de 29-14 dans les lancers, sort vainqueur. Ce ne fut pas le cas pour nous", a ajouté l'instructeur du bantam.

Enfin, Butch a touché le point sensible pour expliquer la défaite des siens. "Mes joueurs étaient tout simplement épuisés. Nous en étions à notre quatrième partie en quatre jours. C'était trop, surtout que la tension est plus forte dans notre Tournoi. C'est pourquoi je vous dis que si nous les avions rencontrés dans d'autres circonstances, nous les au-

riions battus. Mais mes joueurs étaient vides, épuisés. Jeudi, nous avions battu les Élétes du Nord et cette équipe est supérieure à l'Immaculée, je crois", a déclaré Butch.

"Nous allons aller jusqu'au bout dans la Rotation", ajoute Butch. "Tous mes joueurs sont demeurés à la maison lundi soir pour se reposer. Ils seront sans doute en forme mardi pour rencontrer Verdun. Si nous battons les Leafs, nous irons jusqu'au bout... et nous les

battons", a prédit Butch Thompson, l'instructeur des Vics bantams. Ces derniers doivent marcher la tête haute, car ils nous ont fourni de belles exhibitions jusqu'ici et nul doute que ce n'est pas fini.

En plus de ce match "Rotation", ce soir, les amateurs pourront assister à trois autres rencontres de la classe "AA" et à trois de la catégorie "C". Le Tournoi entre dans une phase décisive alors que plusieurs quarts finalistes seront connus d'ici demain soir.

Ils affrontent St-Hyacinthe et St-Jean

Une semaine décisive pour les Vics de Granby

GRANBY (BB) — Au moment de fermer nos pages, le match des Étoiles opposant la ligue Richelieu à la ligue Métropolitaine, à ce dernier endroit, était en cours. On sait que les deux circuits se disputeront deux joutes d'étoiles, la seconde devant avoir lieu le mois prochain, sur le territoire de la ligue Richelieu.

Rappelons qu'aucun joueur des Vics ne faisaient partie de la formation étoilée. Les hommes de Clement Williams ont joui d'un repos bien mérité hier soir. La semaine d'activités commencera ce soir pour eux. Les Vics pourraient, en effet, jouer leur avenir cette semaine alors qu'ils disputeront trois importantes parties contre des formations qu'ils doivent vaincre sans faute pour espérer reprendre le 8e rang.

Ce soir, les Vics visitent les Citoyens de St-Hyacinthe, ceux-là mêmes qui les précèdent au classement actuel.

Mercredi soir, Granby se rendra à St-Jean y disputer le match qui fut contremandé vendredi soir dernier, à cause de la tempête.

Enfin, dimanche prochain, St-Jean sera le club visiteur à Granby. Pour une rare fois cette saison, les Vics seront inactifs vendredi soir. Donc, du pain sur la planche pour Clement Williams et ses hommes. Si les Vics allaient cueillir ces six points disponibles, ils verraient leurs chances de participer aux séries de fin de saison augmenter sensiblement.

Les joueurs des Vics semblent très motivés pour ces trois prochains matches. Tout ce que nous souhaitons c'est que l'instructeur Williams puisse aligner une équipe complète... ou presque.

Rappelons le prochain match local... dimanche soir prochain... après le Tournoi, à 19h30 contre St-Jean.

Tom Watson gagne en surtemps...

PEBBLE BEACH (AFP) — L'Américain Tom Eatson a battu son compatriote Ben Crenshaw en éliminatoire pour s'adjuger une deuxième année consécutive, le tournoi de golf Bing Crosby, hier, en Californie.

identique de 280, soit 8 sous le par. Dans le match de barrage, au premier trou, les deux joueurs égalaient le par, et au deuxième trou, la balle de Crenshaw venait mourir dans le bunker et le Texan devait subir un bogey, le premier de la journée.

Watson et Crenshaw avaient terminé les 72 trous du parcours avec une carte

de son côté, Watson égalait une fois de plus le par pour l'emporter.

CALENDRIER ET RÉSULTATS

Résultats de lundi

CLASSE "A"
St-Paul l'Ermite 0 N.D.G. 7
LaSalle 7 Ste-Thérèse 3
Dorval 4 Sherbrooke 2

CLASSE "A"
Acton Vale 7 Ste-Lucie 1

CLASSE "C"
Roxton Pond 7 Vaudreuil 0
St-Valérien 3 Longueuil Braves 2

PTA	HRS.	CL	MARDI LE 24 JANVIER ÉQUIPES
1	17:45	AA	Brossard vs Fabreville
2	18:30	C	Asbestos vs Mont St-Hilaire
1	19:00	A	Drummondville vs North Shore
2	19:45	C	Beloil vs Lafontaine
1	20:15	R	Verdun vs Granby Vics
2	21:00	C	Longueuil Ste-Foy vs Duvernay
1	21:30	AA	LaSalle vs Dorval

Le calendrier et les résultats des matches du Tournoi Bantam Coca-Cola sont une gracieuseté de

Coke
ajoute à nos plaisirs... au hockey

Les Liqueurs Nationales Inc.
460 Principale Granby

1/4 JOUER DEHORS

Kino-Québec

Gouvernement du Québec
Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

CONVOCAATION

LES MEMBRES — DIRIGEANTS DE LA

CAISSE POPULAIRE DE GRANBY

ANTICIPENT VOTRE PRÉSENCE À LA 37^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

MARDI, LE 24 JANVIER 1978

Au théâtre Palace à 8:00 HRES P.M.

TIRAGES: MAGNIFIQUE TÉLÉVISEUR COULEUR

★★★★★

\$350.00 en prix de présence

STATIONNEMENT
Eglise Ste-Famille
Hôtel de Ville de Granby
United Church
St-George Church

SEREZ-VOUS PRÉSENT?

Pour le championnat du monde

La ligue Nationale ne s'est pas engagée...

BUFFALO (PC) — Les équipes de la Ligue nationale de hockey ne sont nullement tenues de fournir des joueurs pour représenter soit le Canada ou les Etats-Unis au championnat du monde de hockey sur glace, qui aura lieu cette année à Prague, a déclaré hier le président de la LNH, John Ziegler.

« Nous ne nous sommes en-

gagés à rien », a dit Ziegler au cours d'une conférence de presse. « Si nous ne pouvons nous entendre avec les divers organismes impliqués, nous en resterons simplement là. »

Ziegler reconnaît qu'à défaut d'un accord, un tournoi comme la coupe du Canada risque de disparaître, ce qui l'ennuierait.

« La LNH estime que son

calendrier régulier et les séries éliminatoires sont essentielles à son existence. Nous devons d'abord assurer notre existence, sans égard aux rencontres internationales. Tant que cela sera préservé, nous pourrions envisager la demande pour les matches internationaux. »

« Notre position est claire. Nous voulons coopérer mais nous n'avons pas pris de décision finale. »

Ziegler a annoncé que le circuit envisageait la tenue d'une assemblée ultérieure, le temps lui manquant présentement, entièrement consacré à la possibilité d'un réajustement et de modifications au calendrier.

Il a indiqué par ailleurs que des propositions visant à la modification de la formule du match des étoiles avaient été

soumises. Il semble que selon la formule actuelle, les amateurs éprouvent de la difficulté à s'identifier à l'une ou l'autre des équipes de la conférence Prince-de-Galles ou de la conférence Clarence-Campbell.

« J'aimerais que notre formation d'étoiles affronte les Soviétiques », a confié Fred Shero, instructeur des Flyers de Philadelphie et de la conférence Clarence-Campbell pour le match d'aujourd'hui.

D'autres préféreraient revenir à l'ancienne formule selon laquelle les champions de la coupe Stanley rencontreraient les étoiles des autres équipes. Rien n'a encore été décidé pour l'an prochain à ce sujet. Même le site n'a pas encore été déterminé.

ACTON VALE

La règle est suivie...

ACTON VALE — La région avoisinante d'Acton Vale n'échappe pas à la règle. Elle possède aussi son centre de ski de fond, qui relie la ville d'Acton Vale à la paroisse de Ste-Christine sur une distance de 17,6 kilomètres de pistes.

Le centre connaît ses premiers débats. Ce n'est qu'en septembre dernier que le Service des Loisirs d'Acton Vale présentait au gouvernement fédéral son projet d'implantation d'un sentier de ski de fond en collaboration avec Ste-Christine. Le 14 novembre, une réponse affirmative échouait au Service des Loisirs. C'était alors un feu vert pour une très intéressante expérience, qui allait du même coup fournir du travail à neuf personnes.

C'est à l'aide d'une subvention de \$34,000 s'échelonnant sur une période de travail de 34 semaines que le centre de ski de fond a pu

connaître ses premiers jours. Le Service des Loisirs, avec son directeur René Faubert, compte bien présenter un autre projet au gouvernement à la fin du premier, pour continuer le travail accompli et perfectionner les installations déjà existantes. Présentement, le projet contient deux phases,

jusqu'au deuxième rang et le relongent sur quatre kilomètres avant d'aller rejoindre l'Erablière à Ste-Christine.

Les pistes sont balisées en couleurs, le jaune représentant les pistes pour débutants et le rouge, celles pour les skieurs intermédiaires. On retrouve des sentiers à sens unique et d'autres

est aussi au service des fondeurs et se situe face au stade municipal d'Acton Vale.

Contrairement à beaucoup d'endroits de la région, Acton Vale possède une signalisation par panneaux à l'entrée de la ville, qui indique le chemin à suivre pour se rendre au centre.

Les pistes, qui traversent une douzaine de petits ponts et qui offrent à la vue des sites remarquables étant situées en plein bois, sont ouvertes à la population à compter de 8 heures le matin jusqu'aux environs de 17 heures toute la semaine. Aucun tarif n'est chargé aux fondeurs qui empruntent les pistes du centre d'Acton Vale.

Pour les adeptes de descentes, on en retrouve quelques-unes à Acton Vale, mais elles n'offrent pas une inclinaison tellement accentuée...

Par André CYR

soit justement l'implantation des pistes et en second lieu, le développement du parc industriel. Dans le but de donner du poids à la présentation d'un nouveau projet, le Service des Loisirs a l'intention d'inclure dans ses résolutions un nouveau tracé de 4 kilomètres servant au ski de soir, donc totalement éclairé.

Les pistes partent aujourd'hui de l'école Labrecque, passent par le stade municipal, le garage municipal, vont

à double direction. La carte attachée à cet article démontre très bien les chemins à suivre à travers les boisés.

Toujours au niveau des utilités, le centre de ski de fond d'Acton Vale est pourvu de deux postes d'accueil; il y a le Rustique, où l'on retrouve une grande salle et de quoi manger, ainsi que l'Erablière, à Ste-Christine, où le fondeur peut se désaltérer ou casser la croûte après avoir arpenté les pistes. Un grand stationnement

Le 28 janvier

Souper annuel du club Westinghouse

GRANBY — Le club de chasse et pêche Westinghouse invite ses membres et leurs amis à son souper annuel qui se tiendra le 28 janvier à la salle Katudal.

A cette occasion, il y aura une remise de trophées pour le tournoi de panaches. Le tout sera suivi d'une danse. Les intéressés peuvent se procurer des billets en réservant aux numéros 378-9438, 534-2578 ou encore 263-2591.

Tournoi intermédiaire Deux équipes de Granby y seront

ST-HYACINTHE — Le tournoi intermédiaire de basket-ball, réunissant six équipes de la région, va se tenir dimanche à la polyvalente Hyacinthe Delorme, à St-Hyacinthe.

Les équipes participantes seront les suivantes; les Chums de St-Hyacinthe, les Phoenix de St-Hyacinthe, les Inouk de Granby, les Jumping Jack Rabbits de Granby, le Roma de Tracy et une formation de Sorel. A noter que toutes ces formations sont masculines.

Le tournoi débutera à compter de 9 heures alors que les Chums de St-Hyacinthe affronteront Sorel et que Tracy rencontrera les Inouk de Granby. A 11 heures, Sorel sera opposé aux Jumping Jack Rabbits et le Phoenix de St-Hyacinthe sera confronté aux Inouk de Granby. Finalement, à compter de 13 heures 30, les deux dernières rencontres seront disputées. La première mettra aux prises les Chums aux Jumping Jack Rabbits et la seconde le Phoenix au Roma de Tracy.

Les vainqueurs des deux tournois à la ronde seront par la suite confrontés à 16 heures dans la grande finale.

Tournoi de curling

GRANBY — Le tournoi de curling Cathleen Topp va se dérouler les 25, 26, 27 et 28 janvier au club de curling Granby St-Paul.

Tous les clubs de la région sont invités à participer à l'événement qui sera clôturé par un souper.

L'affaire Nilsson-Hedberg Ziegler ne veut pas intervenir

BUFFALO — Le président de la ligue Nationale, John Ziegler, a déclaré qu'il n'avait pas le pouvoir d'intervenir dans les transactions et que par conséquent, il ne s'en mêlera pas si les Rangers parviennent à engager les Suédois Ulf Nilsson et Anders Hedberg, des Jets de Winnipeg, de l'Association mondiale.

Ziegler a ajouté que personne ne pourrait empêcher une équipe de dépenser à son gré pour s'assurer les services d'un joueur.

Contrairement au commissaire du baseball, Bowie Kuhn, qui a annulé quelques transactions par le passé, en ayant le pouvoir, Ziegler est limité à cet égard.

Les Rangers, selon les derniers rapports, auraient offert \$475,000 par an à chacun des deux joueurs. Les Canucks de Vancouver étaient aussi entrés dans la course et avaient offert un contrat de deux ans de \$375,000 par saison à chacun des joueurs, mais ils ont tôt fait de se retirer, leur président Bill Hughes ayant déclaré que pas être intéressé à miser davantage. Il croit que Nilsson et Hedberg demeureront à Winnipeg.

Dailey, Jim Watson et Tom Bladon, le centre Bobby Clarke et l'ailier Bill Barber, sont les joueurs des Flyers.

EDMONTON — Un échec du conseil municipal d'Edmonton, Percy Wickman, aimerait que les autorités de la ville proposent aux Eskimos, de la Ligue Canadienne de football, de prendre des arrangements pour assurer la télédiffusion des matches locaux dont tous les billets auront été vendus 72 heures avant leur présentation.

NEW YORK — Les audiences sur la vente du contrat de Vida Blue par les A's d'Oakland aux Reds de Cincinnati reprennent aujourd'hui, au bureau du commissaire Bowie Kuhn.

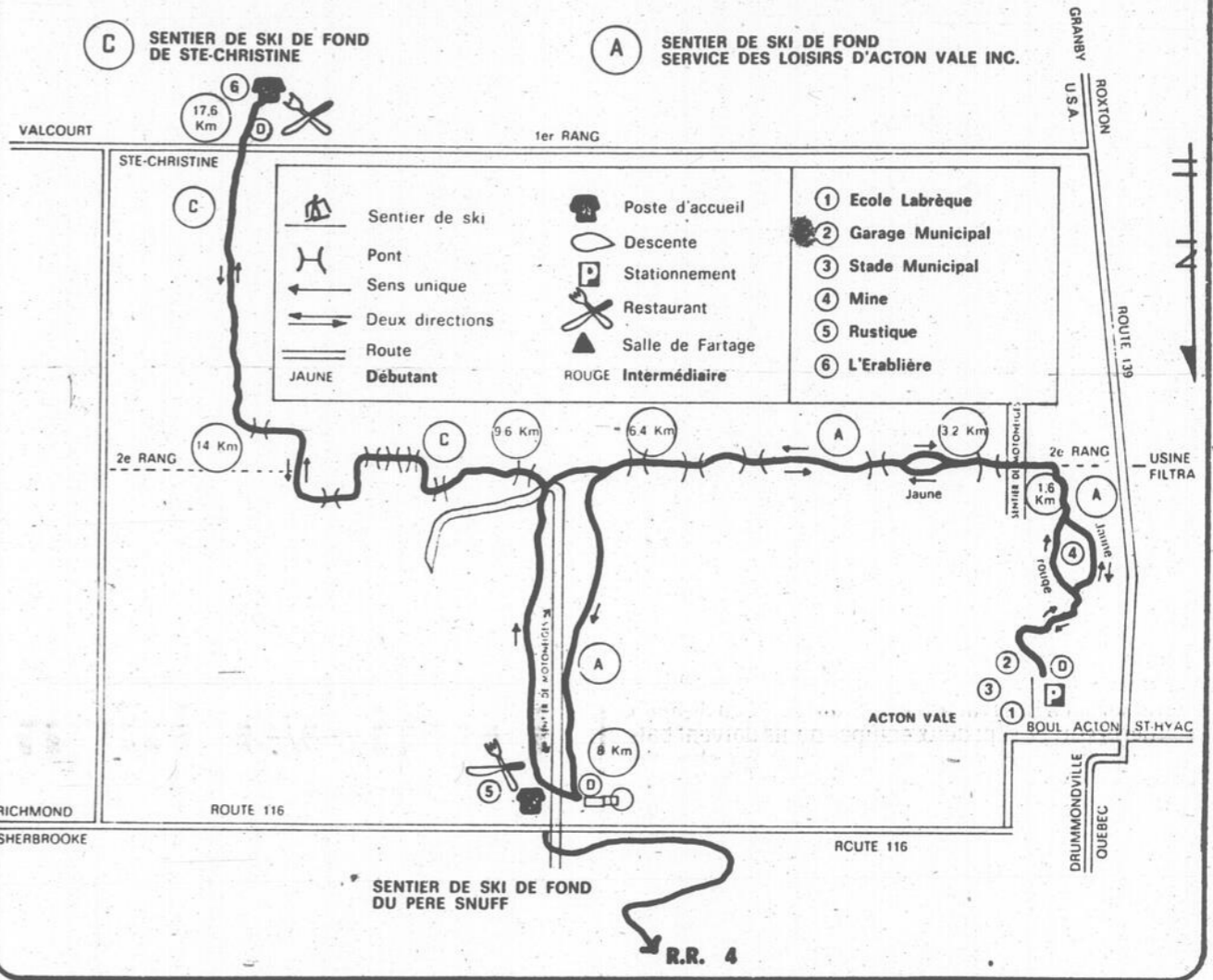
Le premier à parler sera Charles Finley, l'actuel propriétaire des A's.

TORONTO — Dans une lettre adressée au ministre fédéral des Sports, Mme Iona Campagnolo, l'Association ontarienne de hockey amateur s'oppose aux propositions favorisant l'élite, tel que proposé dans le livre Vert sur le sport amateur au Canada.

L'Association ontarienne souligne que son but premier est d'établir un programme permettant à tous ses athlètes de s'épanouir en faisant profiter son habileté, et de stimuler la participation de la masse.

WINNIPEG — Le Canada a défait les Etats-Unis par 181 à 155, lors d'une rencontre de patinage de vitesse au cours du week end à Winnipeg.

Dave Shields, de Victoria, a remporté les quatre épreuves masculines en classe junior, tandis que le Québécois Denis Gagnon terminait premier dans 1,000 mètres. Gagnon a terminé troisième au classement général avec 21 points.



Beaucoup d'activités au carnaval de Rougemont

ROUGEMONT — Le onzième carnaval d'hiver de Rougemont est présenté cet hiver par les loisirs Mont-Rouge inc. Le Carnaval s'échelonne sur trois fins de semaines et présentera de nombreuses activités avec la participation d'autres organismes locaux. Le carnaval se tiendra donc du 27 janvier au 12 février. Voici la liste des activités:

Le 27 janvier, sur le terrain des loisirs, il y aura la soirée de la jeunesse. A cet occasion, la population pourra participer à des jeux sur glace, à des courses à bicyclette, à du tire au câble et à des sauts de barils.

Le 28 janvier, à compter de 13 heures, à la salle de l'école, il y aura le mini-bingo de la jeunesse où sera disputé un prix de \$100 et à 20 heures, au Palais de l'Agriculture, il

aura le concours du sciage de bois, une démonstration de danses folkloriques et par la même occasion, la Chambre de Commerce remettra des trophées pour les décorations des fêtes et des cadeaux pour le bébé de l'an. Toujours ce 28 janvier, à 20 heures au Palais des Sports de Granby, les Lynx de Rougemont visiteront les Olympiques.

La journée du dimanche 29 janvier sera des plus chargées. A 9 heures, à l'aréna Guy Nadeau de St-Césaire, il y aura une présentation d'une joute de ballon-balais. A 11 heures, la messe du carnaval sera célébrée à l'église de Rougemont. A 13 heures, il y aura l'événement "Marchons dans la nature", organisé par les Optimistes et à 19 heures, deux autres activités se mettront en branle, soit le grand bingo au Palais de l'Agriculture et la joute de

ballon-balais des notables de la place au terrain des loisirs. Le premier février, à l'école St-Michel, il y aura la soirée du joueur, où les joueurs de cartes pourront s'affirmer dans un événement organisé par le Cercle des Fermières.

Le 3 février, à 20 heures, la soirée du billard battra son plein au local du club de l'Age d'Or et à la même heure, au collège St-Césaire, la soirée sportive se mettra en branle. La population pourra participer à la baignade et les détenteurs d'une carte de membre des loisirs de Rougemont seront admis gratuitement.

Le 4 février, à compter de 17 heures à la salle de l'école, un souper à la canadienne sera servi et sera organisé par les Loisirs. Une danse se tiendra par la même occasion avec un orchestre parti-

cipant. A 20 heures, à l'aréna Guy Nadeau, Les Lynx juvéniles rencontreront les Renards de St-Jean Baptiste.

Le 5 février, une joute de ballon-balais sera tenue à l'aréna de St-Césaire. A 13 heures, au terrain des loisirs, il y aura le Drag-on, où seront présentées des courses de motoneiges organisées par les Montagnards de Rougemont et St-Damase. A 19 heures 30, l'activité Roc-d'Or sera présentée, et permettra aux champions des courses d'être couronnés.

Le 11 février, à la salle Horizon, il y aura le couronnement de la Reine et finalement le 12 février, à compter de 14 heures 30, au terrain des Loisirs, une joute amicale entre les anciens Lynx et les joueurs de l'équipe actuelle terminera les activités du carnaval de Rougemont.

PONDEROSA

Le Mardi soirée des prix réduits...

(de 15 h. à la fermeture)

BIFTECK DE CONTRE-FILET

50¢ DE RABAIS

\$1.89

Comprend: Bifteck de contre-filet pomme de terre au four, petit pain chaud et beurre, salade à volonté.

Aussi, 50 cents de rabais sur le bifteck de faux-filet garni coupe extra.
Prix réduit \$2.24
Prix régulier 2.74

Deuxième café ou boisson gazeuse gratuits

Nous avons servi plus de 70 millions de biftecks au Canada



La troisième édition du tournoi Industriel Molson de Waterloo s'est soldée par un succès. Les spectateurs furent nombreux aux différents matches et le calibre de jeu présenté fut fort intéressant. Incidemment, ce fut l'année des surprises alors que les grands favoris ont été éliminés dès la ronde initiale. Dans la classe A, c'est le Restaurant Gerry de Valcourt qui a remporté la palme éliminant, en grande finale, le Pionier de Granby. Puis dans la classe Consolation, c'est l'Hotel Waterloo qui a rafilé les honneurs avec un gain en finale contre le St-Alexandre. Sur le document de gauche, nous apercevons dans l'ordre, Tony Sanschagrin



directeur gérant du tournoi; Pierre Dandeneault, capitaine du Restaurant Gerry; Jean Michel, commanditaire de l'événement; J. P. Bergeron, capitaine du Pionier; George Chapman, président du tournoi et André Sanschagrin, vice président. Sur la photo de droite, dans l'ordre, Jean-Guy Dumais, capitaine du St-Alexandre qui reçoit de George Chapman, le trophée attribué aux finalistes du B, tandis que Jean Michel, commanditaire du tournoi, imite son geste à l'endroit de Bill Norris, capitaine de l'Hotel Waterloo, champions de la classe B. Soulignons que pas moins de 22 équipes étaient inscrites à ce tournoi Molson. (Photos Jeannot Petit)

avec



bernard brodeur

LES VICS PARTICIPERONT-ILS AUX SERIES?

Les équipes de la ligue Richelieu ont entrepris, en fin de semaine, la dernière tranche de leur calendrier régulier. A part les Sabres de Drummondville, qui sont pratiquement assurés du championnat de la saison régulière, toutes les autres équipes sont engagées dans une lutte à finir.

Les Morts de Chambly et Châteauguay étant pratiquement éliminés des séries de fin de saison, les yeux se tournent vers les clubs St-Hyacinthe, Granby, St-Lambert et Laprairie qui devront lutter farouchement pour obtenir au moins la 8e position, la dernière accessible aux séries.

Les Vics participeront-ils aux séries? On commence à se poser sérieusement la question. Il ne fait aucun doute que si les Vics parvenaient à se classer, dès leur première année dans la ligue, ce serait déjà un exploit.

Si seulement Clément Williams peut aligner un club complet d'ici la fin, le tour sera joué à notre avis. Clément n'a pas été gâté depuis le début de l'année. Presque tous les joueurs ont vu leurs noms sur la liste des blessés à un moment ou l'autre de la saison. Actuellement, l'absence du meilleur pointeur de l'équipe, André Hébert est désastreuse. Il y a aussi les joueurs-clés comme Alain Tétreault et Daniel Caron qui font régulièrement un stage avec le Junior de Montréal. Dans les circonstances, le travail de Clément est plus que difficile et les chances de l'équipe de finir au 8e rang, sont sérieusement sabotées.

Toutefois, je crois que les Vics peuvent participer aux séries. Les joueurs en bonne santé doivent se convaincre eux-mêmes qu'ils sont capables. Ce ne sont pas les partisans ou les journalistes qui pourront régler leurs problèmes, mais eux seuls.

Aussi, devront-ils se serrer les coudes et mettre les bouchées doubles d'ici la fin du calendrier, afin de réussir un exploit que tous croyaient impossible, au début de la saison.

Certains seraient prêts à se contenter d'une 9e place pour une première année. Il s'agit là d'un fait définitif qu'on doit combattre à tout prix. Si près des séries, il ne faut pas les rater.

Tous les joueurs, sans exception, ont fait montre de courage et de détermination depuis le début de la saison. Si près d'un objectif et le rater, serait vraiment pénible.

Il serait injuste de critiquer notre équipe qui fut montée à la toute dernière minute, dans des conditions difficiles. Mais, nous sommes si près des séries que nous croyons de notre devoir d'exiger des joueurs un effort supplémentaire, d'ici la fin de la saison. Tout est possible; d'ailleurs, on en a eu la preuve jusqu'ici. Une participation aux séries représente aussi beaucoup pour les dirigeants de l'équipe. Une raison de plus pour les joueurs de s'imposer quelques petits sacrifices supplémentaires d'ici la fin pour donner à leurs dirigeants cette recette supplémentaire.

Les Vics entreprennent une semaine décisive. Ils seront à St-Hyacinthe demain soir et à St-Jean mercredi; ce sont deux équipes qu'ils doivent battre à tout prix pour augmenter leurs chances d'une participation aux séries. Au moment d'écrire ces lignes, les Vics accusaient un retard de deux points sur St-Hyacinthe qui, toutefois, avaient disputé deux parties de plus.

LES VICS BANTAMS IMPRESSIONNANT

Les Vics bantams de Granby, habilement dirigés par Butch Thompson, ont fait sursauter leurs partisans depuis le début du Tournoi National. Avant le match de dimanche soir, ils avaient remporté deux belles victoires, dont une en surtemps vendredi. On n'est pas prêt de l'oublier. La fiche des Vics bantams, en saison régulière, nous donnait peu de chance d'analyser leur puissance. Mais dans les joutes contre Laval et les Elites du Nord, ce sont des Vics aguerris et motivés que nous avons vus à l'oeuvre, même dans la défaite de dimanche soir.

Prédire le championnat aux Vics bantams, dans le présent Tournoi, serait peut être osé, car certaines formations méritent notre respect. Mais, on peut s'attendre à tout... dans la ronde "Rotation".

Butch Thompson accomplit un magnifique travail. Il faut en déduire qu'il n'est pas prêt à lancer la serviette. Si ce gars continue de pratiquer un beau jeu d'ensemble, nous les retrouverons en bonne posture, en fin de semaine prochaine. Lâchez pas les gars.

LE TOURNOI...CA CONTINUE

Pour ceux qui l'ignoraient, rappelons que le 8e Tournoi National de hockey bantam de Granby



(Photo, C-Line Jobin)

Que de sueurs, de peines et de grincements de dents marquent les vives luttes que près de 2,000 joueurs se livrent actuellement pour récupérer un de ces nombreux trophées, tous attachés à un championnat ou à un honneur individuel, au Tournoi National Bantam de Granby. Il faudra y ajouter le superbe trophée des ligueurs Nationales, emblème du championnat de la ronde "Rotation". Denis Dumas, le président et Pierre Bélanger, le directeur-publiciste ont raison d'être fiers de cette salle de montre, située dans l'entrée du PalsPalais des Sports de Granby. Dimanche prochain, tous ces trophées et médailles auront pris une destination quelconque...Où...soyez patients; dimanche, nous connaissons toutes les réponses.

Les "Ice Follies" de retour

Il y a douze ou treize mois, "Monsieur Débonnaire", la vedette masculine des "Ice Follies", Richard Dwyer, se retrouva sur la glace un de ces beaux matins sans partenaire: Sa partenaire de 10 années, l'excellente championne Susan Berens, avait décidé d'accrocher ses patins pour plutôt redevenir ménagère, aux côtés de son mari en Californie, Paul Walberg, le directeur musical des "Follies" Richard fut désappointé jusqu'à un certain point, mais il comprenait très bien la décision prise par Susan. "Quand une personne donne 10 ans de sa vie à une carrière aussi difficile que la sienne" dit-il "vous ne pouvez vraiment pas lui en vouloir quand elle décide de tenter autre chose". Néanmoins, il lui fallut se trouver une autre partenaire et cela en vitesse.

Il alla donc cogner à la porte de Gertrude Desjardins, une jolie Canadienne française native de Sudbury, en Ontario, championne mondiale professionnelle, paires, qui demeure depuis quelques années à Las Vegas avec son mari. Bob Bussey, lui-même un ex-comédien sur glace Gertrude, à la "retraite" elle-même, enseignait le patinage au Ice Palon de Las Vegas. Elle avait cependant le patinage dit "de revue" dans le sang et elle fut immédiatement intéressée par l'offre de Dwyer. C'était d'ailleurs la seconde fois que Richard la demandait puisqu'il y a 16 ans, soit en 1962, quand il perdit sa partenaire du temps, il offrit à Mlle Desjardins alors non mariée et demeurant encore à Sudbury, de se joindre aux "Ice Follies" pour devenir sa partenaire régulière. Ger-

trude hésita longuement, mais elle refusa en fin de compte puisqu'elle ambitionnait surtout représenter le Canada aux Olympiques de 1964, ce qu'elle fit d'ailleurs.

Cette fois, Gertrude a accepté et c'est ainsi qu'il y a peu plus d'un an, elle faisait ses "nouveaux" débuts comme patineuse professionnelle en étant la partenaire de Richard Dwyer, dans les "Ice Follies", à Philadelphie. Nos deux amis du rent se contenter de deux courtes demi-heures de répétition, mais, à la grande satisfaction des spectateurs, des propriétaires de la revue et surtout de Richard et de Gertrude eux-mêmes, ils se tirèrent très bien d'affaires. "Tout marcha sur les roulettes" comme le disait Dwyer quelques heures plus tard. Quant à Mlle Desjardins elle

se hâta d'ajouter: "Je suis fort heureuse car tout a très bien marché. Je n'étais pas nerveuse du tout. Je me suis confiée entièrement à Richard et nous n'avons pratiquement pas fait d'erreurs".

Après douze mois ensemble ou ils offrent leur numéro tous les soirs et deux et trois fois le samedi et le dimanche, Gertrude et Richard ont atteint une rare perfection et il fait toujours bon les voir à l'oeuvre. Leur synchronisme et leur coordination sont étonnantes et ils ont l'image même de la romance sur glace, comme on voudra le contater, au Forum, du 31 janvier au 6 février prochain, quand la somptueuse, toute nouvelle édition des "Ice Follies '78" intitulée "Un Rêve Musical sur Glace", viendra à nouveau faire les délices de plus de 100,000 Montréalais.

Tout va bien chez "Bibi"

AMOS — En date du 10 janvier dernier, le comité des commanditaires des Jeux du Québec à Amos, sous la responsabilité de la Chambre de Commerce locale, avait dépassé de quelques \$20,000, l'objectif de \$100,000 fixé en octobre 1977.

Parmi la liste des principaux commanditaires, notons la collaboration de la Laiterie Dallaire, de Rouyn, qui pourvoie \$5,000, de lait et de yogourt pour les athlètes,

la compagnie M. Loeb Ltée (AA Drouin), qui commande \$5,000, de produits alimentaires et \$18,500 pour le bingo Lion, et la compagnie Nordo Distributeur, qui remet des produits de maquillage Vanda Beauty Counselor d'une valeur de \$5,200 et qui serviront aux hôtes.

Il faut aussi souligner l'apport financier des compagnies Voyageur, Brasserie O'Keefe, Sport-Expert, les Breuvages du Nord-Ouest

(Coke) et la Boulangerie Radio, d'Amos.

La revue Sport-Plus ajoutera gratuitement le programme officiel des Jeux de BIBI à son numéro du mois de février prochain.

Les porte-documents remis aux participants sont offerts par la Banque Provinciale et la Fédération des Caisses populaires Desjardins.

A cette liste s'ajoutent les donateurs des matériaux de construction des équipements, du matériel de bureau, d'essence et de transport des équipements.

La compagnie Craydon Limité, de Montréal, est chargée de la confection des costumes des hôtes.

AMOS — Le Service de la loge des Jeux du Québec à Amos, dont les responsables

sont les Filles d'Isabelle d'Amos, a dénombré plus de 200 chambres disponibles dans des institutions et des maisons privées, du 24 février au 5 mars prochains.

Afin d'éviter d'être déçus, les visiteurs qui prévoient se rendre à Amos durant la présentation de la manifestation provinciale ont avantage à réserver des maintenant auprès du Service de la loge, au numéro 819-732-3215 et demander Madame Audinette Gagnon.

Une institution d'enseignement, le Pavillon St. Viateur, situé à cinq milles d'Amos, offre plusieurs chambres à louer. On peut communiquer directement en téléphonant à 819-732-4637 et demandant le Père Avila Claude.

Il va sans dire que ces chambres seront accessibles à prix populaires.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

CONFÉRENCE PRINCE-DE-GALLES

Section Norris		PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal		45	32	7	6	185	96	70
Los Angeles		45	19	17	9	137	125	47
Détroit		43	17	20	6	132	146	40
Pittsburgh		45	15	21	10	154	182	40
Washington		46	9	27	10	107	172	28
Section Adams								
Boston		45	28	11	6	172	110	62
Buffalo		45	25	9	11	166	124	61
Toronto		45	24	14	7	156	122	55
Cleveland		48	16	28	4	143	191	36
SECTION CAMPBELL								
Section Patrick								
NY Islanders		45	27	10	8	186	107	62
Philadelphie		45	27	10	8	184	115	62
Atlanta		46	18	17	11	136	146	47
NY Rangers		46	16	21	9	152	160	41
Section Smythe								
Chicago		46	17	17	12	120	120	46
Vancouver		45	12	21	12	130	175	36
Colorado		43	10	23	10	137	165	30
St. Louis		46	11	29	6	103	170	28
Minnesota		44	9	30	5	116	190	23

Mardi
Partie des Étoiles à Buffalo

ASSOCIATION MONDIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
N.-Angleterre	45	27	14	4	124	141	53
Winnipeg	43	26	15	2	203	159	54
Quebec	41	22	17	2	182	173	46
Houston	42	20	19	3	153	157	43
Edmonton	43	21	21	1	153	155	43
Birmingham	43	19	22	2	148	163	46
Cincinnati	45	17	26	2	151	121	36
Indianapolis	44	14	26	4	135	150	32

Mardi
Houston à Québec

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Section LeBel		PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cornwall		48	30	13	5	262	176	66
Montréal		46	26	14	6	248	217	58
Laval		49	24	18	7	312	258	55
Verdun		47	21	22	4	259	220	46
Hull		47	21	23	3	241	264	45
Section Dillo								
Trois-Rivières		48	33	11	4	231	163	70
Sherbrooke		49	28	19	2	324	287	58
Québec		46	18	25	3	211	223	39
Chicoutimi		49	13	26	10	233	288	36
Shawinigan		49	2	45	2	179	446	6

Lundi
Shawinigan 2 Laval 9
Chicoutimi 7 Sherbrooke 13

Mardi
Hull à Trois-Rivières

LIGUE RICHELIEU JUNIOR

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Drummondville	37	32	3	2	262	130	66
Beloil	36	28	5	3	265	119	59
Longueuil	35	23	10	2	236	139	48
Valleyfield	37	19	12	7	232	210	45
St-Jean	36	20	15	1	247	205	41
Cowansville	35	17	13	4	199	155	39
Sorel	34	16	13	5	185	157	37
St-Hyacinthe	36	13	19	4	200	204	30
Granby	34	13	19	2	156	211	26
St-Lambert	33	12	19	2	166	217	26
La Prairie	35	10	23	2	170	265	22
Châteauguay	36	6	26	4	178	248	18
Chambly	36	1	34	1	111	350	3

Mardi
Granby à St-Hyacinthe
Sorel à Beloil



Photo Jeannot Petit

Les organisateurs du troisième Tournoi National des Vics de Waterloo y ont mis le paquet cette année, afin d'encourager les sportifs à assister nombreux aux parties. A chaque soir, un prix de grande valeur sera tiré au sort parmi l'assistance, dont deux télé-couleurs et deux voyages en Floride. Sur le document, dans l'ordre, Roger Bélanger, président du tournoi, Gaétan Pomerleau, co-propriétaire de Waterloo Télé Audio, donateur, Roland Meunier président honoraire de la compétition, Gilles Robert co-propriétaire de Télé Audio et André Côté, vice-président du tournoi et président du hockey mineur de Waterloo.

maires... sommaires... sommaires... sommaires... sommaires

QUÉBEC 3 N. ANGLETERRE 6

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Québec: Tardif 38 (Tremblay) 4:22
2. Québec: Larivière 4 (Tardif) 16:05
3. Québec: P. Bordelleau 23 (J. Bernier, Legace) 17:06
Pénalités — Morris 2:58, Tardif 13:07
DEUXIÈME PÉRIODE
4. N.-Angleterre: Marty Howe 6 (Ley, Mayer) 1:24
5. N.-Angleterre: Peloffy 1 (Antonovich) 17:54
Pénalités — Hangeleben 7:29, Carroll 10:52, Miller, Roberts, 11:06, Butters 13:07
TROISIÈME PÉRIODE
6. N.-Angleterre: Lyle 19 (Roberts, Mark Howe) 5:45
7. N.-Angleterre: G. Howe 18 (Lyle, Mark Howe) 6:11
8. N.-Angleterre: Antonovich 19 16:28
9. N.-Angleterre: Bolduc 1 (Rogers, Antonovich) 17:19
Pénalités — Miller 5:30, Hangeleben 8:18, Québec banc 9:11, Rogers NA 9:30, Miller 13:50, J. Carlson 17:34
TIRS AUX BUTS:
Québec 11 17 5-33
N.-Angleterre 16 13 15-44
Gardiens — Matteson, Québec; Lévassieur, N.-Angleterre. A. — 7,449.

CLEVELAND 3 BOSTON 2

PREMIÈRE PÉRIODE
Aucun but.
Pénalités — Sheppard 3:30, Hampton 4:15, Doak 4:42, O'Brien 9:30, Milbury 17:45, Potvin 19:46.
DEUXIÈME PÉRIODE
1. Boston: Marcotte 14 (Sheppard, Schmutz) 1:36
2. Cleveland: Amason 8 (Gardner) 10:55

RANGERS 1 PITTSBURGH 3

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Pittsburgh: Pronovost 24 (Mahovich) 5:51
2. Pittsburgh: Chapman 12 (Eduard Anderson) 8:19
3. Pittsburgh: Pronovost 25 (Lee, Carr) 10:34
Pénalités — Bianchin 3:51, Espósito 9:08, DeBlois 17:47
DEUXIÈME PÉRIODE
4. NY Rangers: Hickey 23 (Murdock, Vickers) 19:17
Pénalités — Campbell 1:49, Schultz mineure double 18:54
TROISIÈME PÉRIODE
Aucun but.

PÉNALTÉS — Carr 9:53, Smith 15:44. TIRS AUX BUTS: NY Rangers 11 12 18-41. Pittsburgh 17 9 9-35

Gardiens — Soetart, NY Rangers; Herron, Pittsburgh. A. — 8,453.



NOMINATION CHEZ CHARLAND CHEVROLET OLDSMOBILE Ltée

La direction de Charland Chevrollet Oldsmobile Ltée est fière d'annoncer le retour de M. Paul Fortin comme représentant des ventes. Bien connu dans la région et possédant une connaissance exceptionnelle de toutes les voitures GM, M. Fortin sera certes l'homme à voir lorsque viendra le temps de choisir le moment de faire l'achat d'une voiture ou camion GM ou une voiture d'occasion.

VA JOUER DEHORS

Gouvernement du Québec
Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

Annonces Classées

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

une insertion \$2.75
MOTS SUPPLÉMENTAIRES 15c
CARACTÈRES GRAS 80c
LIGNE AGATE 0.30
1 POUCE X COL 0.30
1 POUCE (1 mois) \$60.00
LOCATION DE CASIER 0.60
AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ (3 insertions) \$25.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agate) \$10.00
AVIS DE DÉCÈS la parution \$10.00
REMERCIEMENTS \$10.00 la parution

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être alignées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Granby

1- PROPRIÉTÉS À VENDRE

BROMONT magnifique maison sur la montagne, site exceptionnel pour le ski, 3 grandes chambres à coucher, foyer en briques et barbecue, à voir! Prix \$70,000. LE PERMANENT COURTIER, 534-3300 Paul Phaneuf, agent. (1-23-24-25-26)

MAISONS À VENDRE

5 1/2 pièces, chauffage électrique avec financement garanti par la S.C.H.L. et possibilité d'aide gouvernementale accessible à toute catégorie d'acheteurs (même sans enfant) quel que soit le revenu familial. Pour informations GILLES MASSE CONSULT. L.T.E.E. tél. 378-1263 ou 378-5152. (1-18-24-25-26)

MAISONS À VENDRE

Construction neuve, 5 1/2 pièces, modèles variés dont un style canadien rue C. Colomb. NOUS CONSTRUISONS aussi selon votre demande et sur votre terrain. Informations NORBERT PARENT Ent. en Const. 86 BOURGEOIS TEL. 378-1389 (1-4-31-11948)

A VENDRE: maisons neuves situées rue Beaumont, 5 1/2 pièces, chauffage électr. Prêt approuvé par la S.C.H.L. avec aide gouvernementale selon l'acheteur. AUCUN autres maisons à vendre. S'adresser: MIRABEL CONSTRUCTION, tél. 378-2239 ou 263-0396 (1-4-31-11949)

MAGNIFIQUE MAISON de campagne neuve, 9 pièces, foyer, piscine creusée, terrain 325 x 325, dans Granby, \$75,000. Pas d'agent. Tél. 372-9233. (1-20-26-42426)

GRANBY duplex très propre système chauffage air chaud, prix \$26,000. Aucun comptant requis. Taxes mimes. S'ad. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839. (1-19-24-12380)

GRANBY propriété à revenus de 4 logis, en briques, très propre, excellent revenu. Logis pouvant devenir libre. S'ad. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839. (1-24-25-12540)

GRANBY 6 logis, rapporte \$8,400 par année. Prix \$45,000. Contactez-nous, aubaine très sérieuse. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839. (1-24-25-12541)

TRES BEAU SITE près de la Rivière Noire, face à la montagne St-Paul, maison neuve, style campagnard, 5 1/2 pièces, terrain 75 x 360, service d'aqueduc et route asphaltée. Taxes mimes. IMM. TANGUAY, (1) 773-8424. (1-24-25-12519)

GRANBY propriété à revenus de 8 logis, tous bien loués, rapporte près de \$8,500 par année. Prix \$46,000, garage. Très beau logis pour futur propriétaire. S'ad. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839. (1-24-12525)

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SANG

Cartes d'affaires

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN
DESAUTELS, BRODEUR & CIE C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
74, rue Court, Granby, Qué.
Edifice Centre Professionnel
Tél. (514) 372-3347 C.P. 356 12172

PIERRE GIRARDOT
Notaire
Bureau le soir. Sur rendez-vous
172 rue DUFFERIN Suite 1
GRANBY (514) 372-2211 12448

CENTRE DE TRAITEMENT DES DONNÉES DE L'ESTRE INC.
ESTRE DATA PROCESSING CENTRE INC.
Service complet en informatique 24 hrs
234 Boulevard ouest
Granby, Qué.
(514) 378-4988

GRANBY: \$24,000 seulement! bungalow en déclin d'aluminium, 5 1/2 pièces, système chauffage air chaud, cour pavé, garage chauffé. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839. (1-24-12524)

GRANBY: propriété à revenus de 6 logis, rapporte \$9,840 par année. Prix \$56,000. S'ad. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839. (1-24-12523)

BUNGALOW de 5 1/2 pièces, \$30,500. Aucun comptant requis pour acheteur sérieux. Toute offre raisonnable acceptée. Tél. 372-9474 ou 372-9284. (1-21-33-13429)

GRANBY, rue York: 8 logis, rapporte \$8,064 par année, prix \$46,000. Très peu de comptant requis. Revenu 15.2%. S'ad. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839. (1-24-25-12535)

GRANBY: 208-210 Fréchet, duplex en déclin de masonite, système chauffage air chaud. Prix avantageux pour acheteur sérieux. S'ad. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839. (1-24-25-12536)

GRANBY 428-430 - Duvernay, duplex luxueux, terrain 50 x 150, système chauffage air chaud, prix et conditions intéressants pour acheteur sérieux. S'ad. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839. (1-24-25-12537)

GRANBY: \$24,500 seulement! bungalow en déclin d'aluminium, 5 pièces, 3 chambres, tapis à la grandeur, terrain 50 x 118, contactez-nous pour vendre. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839. (1-24-25-12539)

GRANBY CANTON: bungalow bricole, terrain 60 x 174. Très bonne aubaine. S'ad. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839. (1-24-25-12538)

CONSTRUCTION NEUVE - 3 logements, qualité, beauté et distinction. Face église immaculée. Conception. Logis du bas 5 pièces réservée au propriétaire éventuel. Inf. NORBERT PARENT, 378-1389 (1-18-31-12310)

10- TERRAINS À VENDRE

À VENDRE 15 terrains rue Irwin, différentes grandeurs avec services sur les terrains, près quartier industriel. Tél. (819) 563-6088. (10-18-24-12354)

14- APPARTEMENTS À LOUER

BROMONT: app. de 5 1/2 pièces, meuble, chauffe, foyer, pentes de ski, \$275 par mois à l'année. Tél. 655-7404 ou fin semaine à 534-3108 (1-4-31-12437)

LUXUEUX 2 1/2 pièces à \$35 par semaine, libre fin janvier. Meublé, chauffé éclairé. A l'épreuve du feu. Tél.: 372-5688. (14-4-31-11942)

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces, meubles, chauffés, TV optionnelle, sites centre-ville. Prix à partir de \$80 par mois. S'ad. 255 ave du Parc, après 6 h le soir. Tél. 372-4121 ou à 245 ave du Parc, app. 1, Granby. (14-4-31-11937)

APP. 3 1/2 pièces, situé rue Evangéline près des Galeries Granby, meublé, chauffé, éclairé, système de balayuse centrale, prise pour auto. Stationnement déblayé, \$175 par mois, tax. d'eau incluse. Libre ter avril. S'adresser: 99 Bourassa, 372-3590. (14-11-38-12117)

APP. 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces, meubles, chauffés, éclairés, taxe d'eau payée, sites coin Notre-Dame et Robinson, aussi rue Groulx. Libres immédiatement et réservations pour plus tard. Pour visiter, S'adresser: 433 Laurier, tél. 372-9443 ou 378-5973. (14-4-31-11936)

APP. 3 1/2 et 4 1/2 pièces, meubles, chauffés, éclairés. Tél. 378-4768. (14-4-31-11939)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, très bien situé, centre ville, dans un bas, relatif à neuf. Tél.: 378-6340 ou 378-0712. (14-24-25-12546)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie. Tél. 378-9242 ou 372-5303. (14-24-30-12543)

APP. de 4 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, installation laveuse-sècheuse. Situé 436 Reynolds. Tél. 378-7743. (14-24-25-12515)

APP. 2 1/2 et 3 1/2 pièces, situés à 311 rue Principale, meubles, chauffés, éclairés. Tél. 378-8182. (14-19-31-12365)

APP. 3 1/2 et 2 1/2 pièces, meubles, chauffés, éclairés, prix \$140 et \$160 par mois. Libres immédiatement. Pour personnes tranquilles et honnêtes. Tél. 372-6437. (14-24-26-12551)

16- LOGISMENTS À LOUER

LOGIS dans bloc neuf, 4 1/2 pièces, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, déneigement compris, piscine extérieure pour l'été. Réservations janvier-février. Pour inf. 433 Laurier, tél. 372-9443 ou 378-5973. (16-4-31-11929)

BLOC NEUF: logis 4 1/2 pièces, moderne, tapis mur à mur, un logis immédiatement. Situé 360 Dorchester. Tél. 378-4278 ou 372-8309. (16-18-24-12348)

LOGIS 5 1/2 pièces, libre immédiatement, mois de janvier gratuit. Situé 168 Decelles. Tél. 378-0545 ou 372-0296. (16-18-24-12350)

APPARTEMENTS À LOUER DES PLUS LUXUEUX À GRANBY: 1, 2, 3 chambres, non meublés. Foyer naturel, lave-vaisselle, Service de conciergerie. Pour informations: 372-2824 ou s'ad. 35 et 45 St-Michel, Granby. (16-18-24-12352)

2 LOGIS de 4 1/2 pièces, taxe d'eau payée, cour déblayée, antenne fournie. Situés 117 Evangéline. S'adresser: 113 rue Evangéline, app. 1, Granby, tél. 296-4983 ou 378-3410. (16-18-45-12329)

LOGIS de 3 1/2 et 4 1/2 pièces, libres immédiatement. Situés boul. Fortin. Tél. 378-2142. (16-18-24-12353)

LOGIS 3 1/2 pièces, chauffage électrique, situé à 27b rue St-Joseph. Libre immédiatement. \$80 par mois. Tél. 372-6233. (16-19-25-12391)

LOGIS NEUFS: nouveau développement, secteur polyvalente J.H. Leclerc, 1150 Simonds sud, 2 1/2 et 3 1/2 pièces, 4 1/2 et 5 1/2 non meublés. Tél. 378-6669. (16-24-30-12532)

LOGIS neuf de 3 1/2 pièces, très moderne, pour couple seul, quartier résidentiel, installation laveuse-sècheuse, tapis fournis. Prise pour auto. Tél. 378-6585 ou 372-6147. (16-24-12518)

LOGIS 5 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, libre 1er février. Situé 535 Jean Talon. S'ad. 378-8780. (16-24-12522)

ÉVITEZ LES PROBLÈMES D'ÉLECTRICITÉ! Louez un 2 1/2 pièces avec foyer, poêle, réfrigérateur fournis, laveuse-sècheuse. Système balayuse central. Tapis partout. Tél. 372-7129. (16-24-28-12547)

LOGIS 4 1/2 et 5 1/2 grandes pièces, immeuble neuf, tapis mur à mur. Luxueux. Quartier calme. S'adresser: 1010 LeCorbusier app. 3 ou tél. 372-9254. (16-10-31-12095)

Logis à louer 3 1/2 pièces, ménage fait à neuf, prêt, installation laveuse. Libre immédiatement. Tél. après 5 h. 378-6243. (16-24-25-12542)

19- CHAMBRES ET PENSIONS

NOUVEAU! MAÎNOR BEAUMONT: Attention! Personnes âgées vous cherchez confort, sécurité, tranquillité, bonne cuisine, grande chambre, vue panoramique, infirmière aux. Service de médecin. VENEZ NOUS RENCONTRER ou TEL. 263-6235, 430 rue Beaumont, Cowansville. (19-11-24-12109)

20- LOCAUX BUREAUX À LOUER

LOCAL À LOUER de 500 pi. ca., chauffé, situé à 24a St-Antoine nord. Tél. jour: 378-6338 ou soir: 372-7648. (20-12-31-12177)

BUREAU À LOUER, 15 x 21', chauffé, éclairé, grand stationnement, \$100 par mois. Situé à 625 Duvernay. Inf. 372-4093. (20-24-28-12534)

22- ENTREPOTS À LOUER

ENTREPOTS à louer, 29 x 78, 40 x 70, situés 37 rue Guy. Peut servir comme entrepôts ou manufactures. \$1.25 le pi. ca. Tél. 378-4312 ou 378-7591. (22-21-27-12506)

26- HOMMES DEMANDÉS

LIVREUR demandé avec petite voiture propre. S'adresser en personne chez Rapid Pizzeria, 478 boul. Boivin, Granby. (26-24-30-12533)

27- HOMMES - FEMMES DEMANDÉS

NOUS AVONS besoin urgent de personnel. Aucune expérience requise. Auto nécessaire. 18 ans et plus. Salaire \$7 et \$8 l'heure. Inf. 378-1495. (14-24-26-12551)

NOUS RECHERCHONS 4 personnes responsables, ambitieuses, et capables d'initiative pour entreprise d'envergure 21 ans et plus. Pour entrevue: 378-8570. (27-24-25-12548)

NOUS AIMERIONS avoir un surplus de personnel pour représenter notre compagnie. Auto nécessaire. Salaire minimum \$12,000. Demandez l'assistant-gérant du Personnel. M. Donald Messier, 372-1496. (27-24-25-12552)

AVONS BESOIN de représentants pour une nouvelle compagnie située à Granby. Salaire \$150 de base plus boni et avancement accéléré. Auto nécessaire. Demandez l'assistant-gérant, Denis Hamel, 372-1494. (27-24-25-12553)

UN DEUXIÈME REVENU disponible pour jeunes couples décidés d'apprendre. Pour entrevue: 372-4370. (27-13-40-12220)

RECHERCHE couple ou dame seule, fiable qui garderait enfants de 3 à 19 février, au domicile de leurs parents. Tél. 372-3590. (27-21-27-12509)

COMPAGNIE FULLER BRUSH: êtes-vous à la recherche d'un travail ou vous ne serai pas mis à pied? Revenu plus haut que la moyenne, chance d'avancement comme gérant (après entraînement), bilingue. Auto nécessaire. Écrire ou appeler: M. JEAN DURCHER, 733 Avoca, Dorval, 616-1690 avant 4h30 p.m. (27-14-41-12242)

Cherchez-vous un emploi? Avez-vous une auto? Aimez-vous le public? Si oui, téléphonez à 372-1994. Salaire \$150 et plus par semaine garanti. (27-20-24-12413)

33- AUTOS - CAMIONS À VENDRE

MOTONEIGE Ski-Roule RT-440, 1973, seulement 300 milles, \$450. AUSSI GMC 1973, 4 x 4, 30,000 milles avec pelle à neige, standard, 3/4 tonne. Tél. Jour: 378-5222 après 6 h p.m. à 378-6098. (33-21-24-12508)

AUTO Ford LTD, 1974, toute équipée, un seul propriétaire. S'ad. jour: 378-4664 et soir: 372-6485. (33-20-26-12431)

37- MACHINERIES

BOMBARDIER J-5, 1964, propre, en bonne condition. Prix \$3,200. Tél. 372-9233. (37-18-24-12347)

38- MEUBLES NEUFS ET USAGÉS

FUTURS MARIÉS! vraie aubaine! ameublement 3 pièces: chambre, salon, cuisine avec vaisselle, coulerie, chaudières pour \$554.35. Termes à discuter. Pour inf.: de 9 h a.m. à 10 h p.m. 272-7271. (38-12-32-12174)

39- ARTICLES DE MÉNAGES

A VENDRE lave-vaisselle automatique, 7 cycles "Kelvinator", encastree, blanche, en parfaite condition. \$225. Tél. 378-3910. (39-24-26-12528)

40- À VENDRE DIVERS

LIQUIDATION DE CHAUSSURES POUR DES AUBAINS SANS PRÉCEDENT, visitez: Le sous-sol JIM DUMOULIN, Le BOTTIER DE GRANBY, aux 142 et 338 Principale. ENVIRON 800 paires de bottes et souliers pour hommes, femmes et enfants, valeur rég. jusqu'à \$40.00 à liquider de \$0.99 à \$9.99. TOUTES les bottes d'enfants réduites à moitié. (40-14-31-12281)

SPECIAUX DE CHAUSSURES TELLES QUE: moccasins, bottes lunaires, bottes cosaques en cuir seulement \$38.50. COT D'ÉCARTON en cuir pour enfants, dames et hommes de \$5 à \$30. ASSORTIMENT de bourses en cuir \$8. AUSSI souliers de cuir doublés \$5 à \$15. S'adresser: 744 rue St-Charles Sud (chemin Adamsville), Granby. (40-11-25-12051)

A VENDRE: 100 mobiliers de salon à partir de \$117.23. Pour inf.: 273-7271. (40-12-32-12175)

50- DEMANDE À ACHETER

JE SUIS à la recherche d'un camion usagé, 6 roues, 5 tonnes. Tél. 378-1360. (50-24-25-12517)

52- ARRÊT À PRÊTER

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES 1ère, 2e, 3e (VILLE OU CAMPAGNE) TAUX COURANTS Pour réparations, achats, construction, ventes, échanges estimations. GUY GALLANT Agent 105 Bouchard Tél.: 372-9030 ou 372-1330 Badeau & Fils, courtiers (52-4-31-11924)

60- PERDUS OU TROUVÉS

PERDU chien St-Bernard de 8 mois, au nom de "JIMMY". Perdu coin Bourget et Langlois. Récompense promise. Tél. 372-2598. (60-24-26-12526)

70- COURS PRIVÉS

COURS DE COUTURE: apprenez à coudre, méthode facile et rapide. Cours d'une durée de 8 semaines, un jour par semaine, 2h30 par leçon. Groupés de 5 élèves. SYLVETTE DUBUC, 405 St-Jacques, Granby, 378-7774. (70-3-31-11795)

Farnham

29- SERVICE DOMESTIQUE

BONNE à tout faire demandée, logée et nourrie. Salaire à discuter. Tél. 29-6638. (29-10-31-12024)

Encouragez nos annonceurs

VOTRE HOROSCOPE

BELIER

du 21 mars au 20 avril
Vos affaires de cœur seront favorisées. La personne qui vous aime sera versatile ou boudeuse, n'y faites pas attention: cet état de chose disparaîtra vite. Des changements heureux se produiront et votre cœur sera satisfait. (27-20-24-12413)

TAUREAU

du 21 avril au 20 mai
Répondez aux amitiés nouvelles. Organisez une petite réunion ou une sortie pour resserrer certains liens. Votre générosité et votre bon humour seront appréciés. Un grand charme se dégagera de votre personnalité. (33-20-24-12413)

GEMAUX

du 21 mai au 21 juin
Contrôlez vos impulsions. Un projet qui vous tient à cœur sera sur le point de se réaliser, mais subira un retard. Partagez les vues de la personne qui vous aime et collaborez étroitement. (33-20-26-12431)

CANCER

du 22 juin au 22 juillet
N'oubliez pas que l'être cher adore les surprises agréables. Vous ressentirez du vide, ne vous affolez pas; tous les changements, vous aurez besoin d'échanger des idées, de communiquer avec des amis, de vous distraire. (27-24-25-12548)

LION

du 23 juillet au 23 août
Votre impatience et votre nervosité sont un danger pour la paix dans vos amours. Pour tant, votre tendresse, votre affection vous rendent capable d'accomplir des sacrifices pour la personne qui vous aime. (33-20-26-12431)

VERGE

du 24 août au 22 sept.
Vos relations sentimentales et amicales seront faciles. Vous y mettez de la bonne volonté et vous serez payé en retour. On vous trouvera sympathique et séduisant; tout ceci restera innocent et ne compliquera pas votre vie. (29-10-31-12024)

BALANCE

du 23 sept. au 23 oct.
L'ambiance sera favorable à l'amour, à l'inspiration, aux relations sympathiques, au dialogue, concernant les espoirs de chacun. Vous aurez une meilleure idée de ce qui peut intéresser la personne qui vous aime. (29-10-31-12024)

SCORPION

du 23 oct. au 22 nov.
Votre vie sentimentale présentera un climat favorable aux idylles romantiques, aux divertissements. Embellissez le cadre de votre vie, utilisez pour créer une ambiance de douceur. Au travail, vous n'avez rien à craindre. (29-10-31-12024)

SAGITTAIRE

du 23 nov. au 21 déc.
Une brève surprise ou une modification temporaire dans les projets sentimentaux. Sentiments profonds d'entraide sur le plan du cœur. La personne qui vous aime sera plus amoureuse que sensuelle. (29-10-31-12024)

CAPRICORNE

du 22 déc. au 20 janv.
Votre nature rancunière se refusera de faire les premiers pas. Combattez votre susceptibilité et ne demandez pas à l'être qui vous aime de partager même vos défauts. Vous aurez intérêt à améliorer votre personnalité. (29-10-31-12024)

VERSEAU

du 21 janv. au 19 fév.
Vous aurez tort de vous laisser aller à une franchise brutale. Pourquoi ne pas garder le silence? Ne vous laissez pas prendre aux apparences extérieures mais par les qualités réelles de la personne aimée. (29-10-31-12024)

POISSONS

du 20 fév. au 20 mars
Montrez-vous bien ému et ouvert dans les discussions. En amour, la personne qui vous aime et se révèle capricieuse, versatile et insouciant. Faites appel à votre psychologie pour juger de son amour. (20-26-12397)

PROBLEME 3864

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

HORIZONTALEMENT

- 1-Ferait adopter.
- 2-Négation. - Fortement attaché à son idée.
- 3-Coiffure orientale. - Préfixe.
- 4-N'avait pas de parents. - Souffre d'une grave maladie.
- 5-Liberté à prix d

Clark défie le gouvernement de déclencher des élections

OTTAWA (PC) — Dès la reprise de la session hier aux Communes, le chef de l'opposition, M. Joe Clark, a demandé au gouvernement de procéder à des coupures de taxes pour stimuler l'économie et l'a défié de déclencher des élections générales.

Le leader conservateur a profité de la reprise des travaux parlementaires à Ottawa pour dénoncer la gestion du gouvernement actuel. Citant les statistiques de l'OCDE et les cas de mises à pied récentes au pays, il a réclamé des stimuli économiques pour trouver des emplois "à cette armée grandissante des sans-travail".

M. Clark a rappelé que l'OCDE a noté dans son dernier rapport que le Canada possède le plus haut taux de chômage de tous les pays industrialisés et que cet organisme international recommandait des réductions fiscales.

Le premier ministre Trudeau a répliqué qu'un pro-

gramme de réduction des taxes sera présenté cette semaine au Parlement et que les conservateurs devraient l'appuyer fermement. Il s'agit en fait d'un programme de \$100 millions annoncé par le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, avant les Fêtes et dont les détails n'ont pas encore été dévoilés.

M. Trudeau a également fait appel à quelques statisticiens pour présenter un tableau plus encourageant de l'économie canadienne: un taux de croissance du PNB de 5,3 pour cent au cours du troisième trimestre l'an dernier, un surplus de marchandises de \$2,5 milliards cette année, un record de 300,000 nouvelles constructions domiciliaires en décembre.

Le premier ministre a soutenu qu'il y a des signes qui démontrent que le gouvernement a adopté la bonne voie à court terme et qu'il y a une époque dans une économie "où il y a des mises à pied et que de nombreux emplois sont créés". Il a

ajouté que le chef de l'opposition ne désirait pas sans doute aggraver le déficit du Canada qui est déjà de l'ordre de 8,5 milliards et lui a demandé d'être plus confiant dans l'avenir.

C'est alors que le chef de l'opposition a mentionné qu'il avait confiance dans l'avenir parce que c'est une année où, "si le gouvernement a le courage" il déclenche de nouvelles élections pour permettre aux Canadiens de porter un autre parti au pouvoir.

On estime que la construction du gazoduc, qui servira à acheminer le gaz naturel du grand nord vers les marchés du sud, aux Etats-Unis, coûtera \$10 milliards.

Le vice-premier ministre est d'avis que l'industrie sidérurgique du Canada est suffisamment concurrentielle pour obtenir les contrats pour la fabrication de cet acier.

"Un grand producteur d'acier du Canada a déclaré qu'il pourra non seulement être compétitif au Canada,

mais aussi, qu'il pourra faire concurrence aux producteurs américains, aux Etats-Unis", a déclaré M. MacEachen aux Communes.

Selon le leader du NPD, M. MacEachen avait dit, lors de la signature de l'entente en septembre 1977, que 98 pour cent de l'acier du pipe-line viendrait du Canada. Toutefois, des études américaines indiquent que 30 pour cent de cet acier serait produit par l'industrie sidérurgique des Etats-Unis.

M. Broadbent a accusé le gouvernement d'avoir trompé les Canadiens à ce sujet, mais M. MacEachen a soutenu qu'il n'avait jamais fait allusion au chiffre de 98 pour cent.

D'autres députés conservateurs ont pris la relève de leur chef par la suite sur les questions économiques. M. Sinclair Stevens a tenté de savoir par exemple s'il est exact que le Canada pourrait abolir jusqu'à 40 pour cent de ses barrières tarifaires avec les Etats-Unis et, si cette pra-

tique ne créerait pas davantage de chômage.

Selon M. Trudeau, M. Chrétien était absent de la Chambre parce qu'il prononçait une allocution à Montréal, une abolition de tarifs ne pourrait se faire sans que le Canada ait obtenu quelque chose en retour. De plus, a-t-il dit, ces barrières protègent justement des emplois qui autrement seraient menacés. Il a admis qu'il s'agissait de mesures artificielles et que certains secteurs industriels devraient devenir plus concurrentiels sur le marché international.

Quant aux députés de Joliette et de St-John Est, MM. Roch La Salle et James McGrath ils ont demandé au gouvernement d'intervenir pour atténuer le fléau du chômage chez les jeunes. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration M. Bud Cullen, a souligné que cette question figurait à l'ordre du jour de la prochaine réunion fédérale-provinciale des ministres du Travail.

Condition essentielle à tout réaménagement constitutionnel Le Labrador doit demeurer au Québec

QUEBEC PC — Le maintien du territoire du Labrador au Québec est une condition essentielle à tout nouveau réaménagement constitutionnel, a soutenu lundi le député de Beauce sud et chef du Parti national populaire —PNP—, M. Fabien Roy.

M. Roy résumait ainsi le principe de base sur lequel repose la position constitutionnelle du PNP telle que définie en fin de semaine lors d'une réunion conjointe de l'exécutif et de la commission politique du parti.

Le député de Beauce sud a

signalé que jamais les Québécois n'avaient été consultés lorsqu'en 1927, le Conseil privé de Londres statua que ce territoire, qui représente le sixième de la superficie du Québec, était rattaché à Terre-Neuve.

Selon M. Roy, toute modification de frontière d'une province doit avoir l'assentiment de la législature de cette province, en vertu de la constitution canadienne. "Ce territoire doit nous revenir en fait parce qu'il nous appartient en droit", a-t-il dit.

Par ailleurs, M. Roy a prôné une révision constitutionnelle qui ferait des provinces du Canada "des Etats souverains" avec la responsabilité de nommer un Conseil du gouvernement central.

Le Conseil central n'exercerait que les pouvoirs qui lui seraient cédés par les provinces: ces pouvoirs pourraient être, selon M. Roy, la coordination de la politique étrangère, de la défense, de la promotion du commerce

extérieur, des douanes et des politiques bancaires.

Bref, la position de M. Roy est une sorte de souveraineté-association que M. Roy appelle "Etats associés".

Bref, la position de M. Roy est une sorte de souveraineté-association que M. Roy appelle "Etats associés".

Carrières et Professions

LES ARTISANS COOPVIE

POSTE: ADOJOINT DU CHEF DE LA DIVISION DE L'ASSURANCE COLLECTIVE

Supervision des éléments suivants:

- application des procédés administratifs
- émission des comptes
- encaissement des primes
- émission des certificats d'assurance.

Collaboration à la préparation des contrats d'assurance

QUALIFICATIONS:

- Expérience d'au moins 3 ans dans l'administration de l'assurance collective.
- Diplôme universitaire du premier cycle ou l'équivalent acquis, par une expérience pertinente
- Connaissance générale de l'informatique
- La réussite d'examen LOMA sera considérée comme un avantage.

Salaire, avantages sociaux et conditions de travail intéressants.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au:

Secrétaire-Adjoint et Chef de personnel
LES ARTISANS COOPVIE
333 est, rue Saint-Antoine
Montréal, Qué. H2X 1R9

DIRECTEUR D'USINE
(situé à Granby)

Nous recherchons pour notre client, le directeur d'une nouvelle usine de production. Le titulaire participera à l'installation de la machinerie, le recrutement du personnel, la planification de la production, l'approvisionnement, le contrôle des stocks, et l'administration.

Qualifications:

- Bilingue
- Diplômé du collège ou Université du Québec
- Compétence de comptabilité industrielle
- Minimum de 10 ans d'expérience industrielle pertinente
- Domicilié à Granby
- Aptitudes de leadership et beaucoup de dynamisme

Ce poste offre un avenir illimité. Le traitement est des plus compétitifs. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à titre confidentiel à:

M. Paul A. Trudel

Kendall, Trudel et Cie.
666 Ouest rue Sherbrooke, Suite 1400
Montréal P.Q., H3A 1E7

Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée

MÉTALLOGRAPHE

Excellente opportunité pour un métallographe qui envisage une carrière au sein d'une aluminerie dans le Service de technologie de coulée.

Exigences requises:

- Doit posséder les connaissances théoriques de base en métallurgie physique, c'est-à-dire un diplôme d'une école technique spécialisée en métallurgie (métallographie - contrôle de la qualité).

Endroit de travail:

- Secteur Arvida (Jonquière)

Fonction:

- fait des examens métallographiques de l'aluminium et de ses alliages
- interprète et rapporte les résultats
- fait des examens simples de métaux ferreux.

Conditions:

- Selon l'échelle salariale de la Société et dépendant des qualifications et expérience.

Les candidats intéressés sont priés de communiquer avant le 30 janvier avec Monsieur Brian Santoni du Service d'embauche de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée, Case postale 500, Arvida, téléphone (418) 548-1121, poste 2201 ou Monsieur Roland Girard au poste 2368.

LES ARTISANS COOPVIE

ANALYSTE EN METHODES ET PROCÉDES

Fonctions:

- Rédiger les procédés administratifs d'acheminement de travail, de codification et de contrôle
- Faire les recommandations destinées à corriger les anomalies de fonctionnement détectées lors de la rédaction des procédés administratifs.
- Etudier les problèmes découplant de l'utilisation des systèmes d'informatique.
- Vérifier les tests effectués à la suite des modifications de systèmes.
- Aider les divers secteurs administratifs à utiliser correctement les systèmes d'informatique et autres.

Qualifications requises:

- Dynamisme
- Bonne formation académique de base
- 1 ou 2 années d'expérience comme Analyste en méthodes et procédés

N.B. Une expérience dans le domaine de l'assurance-vie constituerait un avantage.

Traitement: — Salaire suivant expérience et compétence — Avantages sociaux très intéressants

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur du personnel
Les Artisans Coopvies
333 est, rue Saint-Antoine
Montréal, Québec H2X 1R9

Trop de profits

OTTAWA (PC) — La Commission de lutte à l'inflation a publié lundi une liste de 37 compagnies qui, dit-elle, ont encaissé des revenus excessifs au total de \$6,241,000.

Elles ont fait savoir à la commission comment elles entendent remettre cette somme au public.

Depuis que le programme de lutte à l'inflation est en vigueur, soit depuis octobre 1975, 637 compagnies ont encaissé des revenus excessifs au total de \$157,032,000.

RAYMOND (M. Daniel)

A Valcourt, le 21 janvier, à l'âge de 16 ans et huit mois est décédé M. Daniel Raymond, fils de Nelson Raymond et Anne Raymond et Anne Roy, demeurant au 715 Boulevard des Erables à Valcourt. Les funérailles auront lieu le

URGENT BESOIN! DE CAMELOTS!

Pour les secteurs suivants:

COWANSVILLE

- MERCIER
- PAUL-SAUVÉ
- BEAUMONT

ST-CESAIRE

- ST-PAUL
- UNION
- ST-GEORGES
- PLAMONDON

FARNHAM

- ST-PAUL
- SPOOR
- BOUL MAGENTA
- ELM
- HOPITAL
- KIRK
- STE-MARTHE
- LAFLAMME
- ST-HILAIRE
- DES ERABLES
- YAMASKA

Pour les rues:

Pour informations, appelez:

LA VOIX DE L'EST, 372-5433 poste 72

Ottawa ne peut garantir de marché monopolistique

OTTAWA (PC) — Le gouvernement n'a pas l'intention d'adopter une loi pour forcer le consortium Foothills à s'appropriation en acier canadien pour la construction du gazoduc de l'Alaska.

Le vice-premier ministre, Allan MacEachen a déclaré hier, que le gouvernement ne veut pas "garantir à qui que ce soit, un marché monopolistique."

"Ce serait commettre une grave erreur", a-t-il dit en commentant la proposition du leader du Nouveau parti démocratique, Ed Broadbent.

M. Broadbent a demandé au gouvernement de garantir que l'acier nécessaire à la construction du tronçon du pipe-line en territoire canadien, soit produit par l'industrie sidérurgique du pays.

A l'extérieur des Communes, M. MacEachen qui était le principal négociateur du Canada lors des discussions avec les Etats-Unis pour la construction de ce gazoduc, a soutenu que le coût du pipe-line augmenterait et qu'il aurait des délais, si la proposition de M. Broadbent était adoptée.

Le leader du Nouveau parti démocratique a dit qu'il est très inquiet parce qu'il craint que l'industrie canadienne ne profitera pas de la construction du pipe-line. Il a rappelé qu'une étude du ministère de l'Expansion économique régionale, a conclu que l'industrie sidérurgique pourrait perdre jusqu'à \$600 millions sans une garantie formelle du gouvernement.

Pour M. Broadbent il faut obtenir une telle garantie puisque des milliers d'emplois en Ontario et dans l'Ouest, sont en jeu.

Selon une annonce publiée le 15 décembre dans le Wall Street Journal, par la Bank of America, il semble que les deux négociateurs du projet de gazoduc, le Canada et les Etats-Unis, sont en désaccord sur la provenance de l'acier, a révélé M. Broadbent.

L'annonce en question précise que 221,000 années-hommes d'emplois seront créés aux Etats-Unis par ce projet qui rapportera des bénéfices économiques de l'ordre de \$5,8 milliards aux Etats-Unis.

in memoriam

Bernier:
A Granby le 23 janvier 1978 à l'âge de 85 ans est décédé M. Telesphore Bernier époux de Yvonne Bergeron demeurant à Villa Bonheur, 71, rue Court, Granby. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 du mois courant. Le convoi funéraire partira des salons de la Maison Funéraire Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin, Granby pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 14:30 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les heures de visites seront de 14 à 17 et de 19 à 22 heures. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Georges Bernier (Jeannine Norrisseau), Granby; M. et Mme Bernard Bernier (Réjeanne Roy), Granby; ses petits enfants: M. et Mme Serge Bernier (Louise Gagnon), M. et Mme Pierre Bernier (Ginette Goudbout), M. et Mme François Bernier (France D'Asout), M. et Mme Sylvie Bernier, ses arrières petits enfants: Julie, Caroline, Alexandre et Martin Bernier, ses belles sœurs: Mme veuve Ephrem Bernier, Granby; Mme Marie Bernier Poirier, Granby; Mme Aldéa Bernier Boire Granby; ainsi que de nombreux neveux et nièces. Ouverture des salons jeudi, à 10 heures.

MASSE (Mme Bernadette)
A Montréal, le 21 janvier, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Bernadette Massé, épouse de feu Frédéric Massé. Les funérailles auront lieu mardi avant-midi. Le convoi funéraire partira des salons funéraires Urgel Bourgie Ltée 4505 Notre-Dame Ouest Montréal pour se rendre à l'église Saint-Zotique où le service sera célébré à 11 heures. Inhumation au cimetière de la Côte des Neiges. Elle laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Paul-Emile Massé (Madeleine), de Granby; M. et Mme Léo Charbonneau (Cécile), de Montréal; M. et Mme Alfred Hébert (Fernande), de Montréal; ainsi que 9 petits-enfants.

RAYMOND (M. Daniel)
A Valcourt, le 21 janvier, à l'âge de 16 ans et huit mois est décédé M. Daniel Raymond, fils de Nelson Raymond et Anne Raymond et Anne Roy, demeurant au 715 Boulevard des Erables à Valcourt. Les funérailles auront lieu le

Goyette:
A Granby le 22 janvier 1978, est décédée Mlle Rose Blanche Goyette demeurant au 530, Boul. Boivin, Granby. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 du mois courant. Le convoi funéraire partira des salons de la Maison Funéraire Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin, Granby pour se rendre à l'église St-Benoît où le service sera célébré à 14 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les heures de visites seront de 14 à 17 et de 19 à 22 heures. Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs beau-frère et belle-sœur: M. et Mme Amedée Zigby (Flora); M. Albert Goyette, Milles Violletta et Bernadette Goyette, M. et Mme Paul A. Goyette (Jeanne Lavigne), tous de Granby; ainsi que ce nombreux neveux et nièces, cousins et cousines. Ouverture des salons mercredi: 10 heures A.M.

ARCHAMBAULT
A Sherbrooke subitement le 21 janvier 1978 à l'âge de 43 ans est décédé M. Gilles Archambault, entrepreneur général, co-propriétaire de la Salaison Expo Ltée, membre du 41ème degré des Chevaliers de Colomb, époux de Jeannine Jeanson, demeurant au 60, rue Robinson Nord, Granby. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 du mois courant. Le convoi funéraire partira des salons de la Maison Funéraire Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin, Granby pour se rendre à l'église de Bonsecours où le service sera célébré à 11 heures. Inhumation au cimetière du même endroit. Les heures de visites seront de 2 à 5 et de 7 à 10 heures. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils: Michel; sa mère: Mme veuve Merilda Archambault, Granby; ses frères et sœurs: M. et Mme Ronald Archambault, Bonsecours; M. et Mme Laurent Archambault, Granby; M. et Mme Leo Bouthiette (Lianne), Granby; M. et Mme Gerard Corbeil (Lucille), Granby; M. et Mme Marcel Blanchard (Huguette), Granby; M. et Mme Urban Archambault, Granby; M. et Mme Yvan Archambault, Valcourt; Mme Martial Archambault, Bonsecours; sa belle-mère: Mme Ernest Jeanson, Bonsecours; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Marc Jeanson, Bonsecours; M. et Mme Léonard Berthellette, Bonsecours; M. et Mme Romuald Jeanson, Waterloo, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Ouverture des salons mercredi: 8.30 heures.

FLEURISTE
Luc Roy
Francis Roy, prop.
Fleurs pour toutes occasions
120 Principale Granby.
372-5772
(17-31-12154)

FLEURS
POUR NAISSANCE MARIAGE RECEPTIONS MORTALITE
GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, Papineau Granby 378-1191 (12170)

SALONS FUNERAIRES
225 Principale, Tél. 372-3422
170 Dufferin Tél. 372-7011
GIRARDOT & MENARD LTEE
BUREAU: 372-4498 GRANBY, QUE. (12069)

Budget record des USA \$500 milliards!

WASHINGTON (Reuter) — Le président Jimmy Carter a proposé lundi au Congrès un budget 1979 record qui, en augmentation de 8 pour cent sur le précédent, dépasse pour la première fois dans l'histoire des Etats-Unis le chiffre de \$500 milliards.

A l'intérieur de ce chiffre global de \$500.2 milliards, le budget de la défense s'élève à \$126 milliards, un chiffre record malgré les réductions de dépenses sur les programmes de missiles nucléaires MX et Trident.

Les recettes totales de l'Etat doivent s'élever à \$440 milliards, une augmentation de 10 pour cent. Le déficit sera donc de l'ordre de \$61 milliards.

Les économistes qui ont tissé la toile de fond du budget prévoient que la croissance économique va ralentir légèrement cette année et reprendre en 1979. Ils prédisent une baisse du taux de chômage et d'inflation. Le budget tient l'une des promesses électorales de M. Carter: Le pourcentage des dépenses publiques par rap-

port à l'économie nationale est en diminution. Le président se dirige ainsi, comme il s'y était engagé, vers un budget en équilibre à la fin de son mandat en 1981.

Le département de l'Energie est l'organisme dont le budget augmente le plus (24 pour cent). Plus de \$10 milliards seront consacrés à la recherche sur les économies d'énergie, et les énergies nouvelles et ainsi qu'à la constitution de stocks de pétrole stratégiques.

Des \$126 milliards qui lui sont alloués, le département de la Défense en dépensera \$115.2 milliards en 1979. Le reste est consacré à des projets dont l'exécution demandera plus d'un an. L'accroissement du budget de la défense en termes réels est de 3.1 pour cent.

Pour le président Carter, le budget de la défense est "prudent et serré" et comporte une réduction de \$8 milliards sur ce qu'avait prévu son prédécesseur, M. Gerald Ford. L'aide à l'étranger est en augmentation, mais plus de la moitié des \$5.4 milliards de ce cha-

pitre sont le fait d'engagements antérieurs pris par les Etats-Unis envers des organismes financiers tels que la Banque Mondiale.

Le président a indiqué qu'il donnait la priorité au soutien des organismes internationaux de financement car il estime que leurs programmes d'aide ont été couronnés de succès. L'aide américaine directe, a-t-il également indiqué, sera surtout accordée aux pays dont le revenu annuel par habitant est inférieur à \$550.

A l'intérieur, le budget prévoit un important développement des soins médicaux pour les indigents et des augmentations notables des dépenses consacrées à l'éducation et à l'emploi des jeunes.

Le budget prévoit que sera utilisé pour la première fois le concept de "base zéro", cher à M. Carter qui l'avait appliqué lorsqu'il était gouverneur de Georgie, qui consiste à réexaminer de fond en comble toutes les dépenses afin de vérifier qu'elles sont bien nécessaires.

Violi savait que ses jours étaient comptés

MONTREAL (PC) — Selon des sources policières, Paolo Violi, le présumé "parrain" de la Mafia montréalaise abattu dimanche soir, savait depuis plusieurs mois que ses jours étaient comptés.

La police affirme à cet effet qu'un "contrat" avait été donné pour son exécution à la suite de la divulgation par la Commission d'enquête sur le crime organisé de certaines de ses activités.

Ce contrat pouvait être rempli par quiconque et des informateurs auraient même fait savoir à la police qu'un montant de \$50,000 était en jeu.

"Il n'était plus protégé et nous le savions", affirme un porte-parole policier.

Violi a été abattu après que deux hommes masqués de cagoules eurent fait irruption dans le Jean-Talon Bar, anciennement le Regio Bar, un établissement adjacent à la Gelateria Violi, l'entreprise qui servait de QG au bras droit de Vic Cotroni durant les bonnes années.

Les assaillants ont pris la fuite à pied, alors qu'ils étaient arrivés sur les lieux à bord d'une voiture sport volée au préalable. Ce véhi-

cule et la Cadillac de Violi ont été remorqués jusqu'au poste de police pour fins d'expertises.

La police a refusé de dire quel type d'arme avait été utilisé par les tueurs.

Violi avait récemment été libéré de la prison de Bordeaux où il avait purgé deux peines consécutives d'un an de prison pour avoir refusé de déposer devant la Commission d'enquête sur le crime organisé.

De source policière, on affirme que certaines instances du mode interlope n'ont jamais pardonné à Violi le fait que la nature de ses activités ait été révélée si clairement devant la CECO.

"Il a refusé de témoigner lui-même, mais le mal était déjà fait par d'autres", a dit un policier.

Les enquêteurs ne sont pas en mesure d'identifier les responsables de la mort de Violi, mais avancent toutefois que la Mafia de New York et de Buffalo n'était guère impressionnée par les déboires récents des Montréalais.

Violi, qui était âgé de 44 ans, avait pris conscience du danger auquel il était exposé

quand son jeune frère, Francesco, âgé de 38 ans, fut abattu le huit février dernier, dans les bureaux d'une compagnie qu'il gérait, dans le nord de la métropole. Aucune arrestation n'a été effectuée en rapport avec cette première exécution.

Il perd le contrôle

Ce fut durant cette même période de temps que Violi commença à perdre le contrôle des hommes de main qui étaient présumément sous ses ordres. Selon certaines informations, ses principaux lieutenants étaient divisés.

Son organisation était presque entièrement démembrée quand il fut libéré de prison. Selon certains témoignages rendus devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, en 1975, Violi dirigeait "jusqu'à 1,000 hommes."

Il aurait pris les rênes du pouvoir des mains de Vic Cotroni alors que ce dernier purgeait une peine d'un an de prison qui lui avait été infligée "pour avoir répondu de façon vague devant la commission d'enquête en 1975."

Violi était actionnaire de Reggio Foods dont le président était nul autre que Cotroni. Cette compagnie avait été citée à maintes reprises lorsque la commission d'enquête traita du réseau de vente de viandes avariées. Elle dut fermer ses portes ultérieurement lorsque la ville de Montréal refusa de renouveler son permis. Buffalo Oil and Gas En 1975, Violi avait été condamné à une amende de \$25,000 dans une affaire de manipulation illégale des titres de la Buffalo Oil and Gas.

En octobre 1976, Violi et Cotroni furent reconnus coupables sous des accusations de conspiration de fraude, tout comme John Papalia et Sheldon Swartz, respectivement de Hamilton et Toronto. Ils furent condamnés à six ans de prison mais la cour d'Appel de l'Ontario acquitta plus tard Violi et Cotroni sous l'accusation d'avoir extorqué \$300,000 des hommes d'affaires torontois Sydney Rosen et Stanley Bader.

Lors du procès dans cette affaire, il fut mis en preuve que Swartz avait tenté d'extorquer \$300,000 des deux hommes d'affaires en les in-

formant de ce que deux mafiosi montréalais avaient passé "un contrat" sur leurs vies, après avoir perdu de l'argent dans une transaction boursière.

Quand Cotroni et Violi découvrirent qu'on s'était servi de leurs noms dans cette tentative d'extorsion, ils réclamèrent \$150,000 de Swartz.

La cour d'Appel décréta que la couronne n'avait pu prouver hors de tout doute la participation des deux Montréalais à cette conspiration.

La famille En 1976, Violi fut acquitté à Montréal sous des accusations de conspiration pour commettre un assaut, en rapport avec les blessures qui furent infligées à un restaurateur de Saint-Michel, Michel Cutone.

Le père de Violi, Dominico, se vit refuser un permis d'entrer au Canada par l'immigration, l'an dernier, alors qu'il tentait de se rendre à Montréal pour assister aux funérailles de Francesco.

L'aîné des frères Violi, qui vit à Parma, en Ohio, a été déporté à deux reprises du Canada, la dernière fois en avril 1971.

La CECO et les activités des gangs de motards

MONTREAL (PC) — Le président de la Commission d'enquête sur le crime organisé, le juge Denys Dionne, a révélé durant le week-end que l'organisme se penchera, lors de la reprise de ses audiences dans quelques semaines, sur les activités des gangs de motards au Québec.

Dans une interview radiodiffusée dimanche, le magistrat a précisé que les commissaires voyageront à travers le Québec pour tenir des audiences dans les villes où existent de tels groupes de motards.

Il a par ailleurs révélé que la commission ne rédigera plus de longs

rapports sur ses enquêtes, comme elle l'a fait par le passé, mais ne remettra que des sommaires de ses activités au ministère de la Justice.

Un récent rapport de l'Association des chefs de police du Canada avait révélé que les gangs de motards constituaient un dangereux milieu d'activités criminelles et travaillaient en collaboration avec les gangs américains.

Ce rapport précisait que ces groupes, à travers le Canada, se livrent au prêt usuraire, à la contrefaçon, au trafic des stupéfiants, au vol qualifié et au rôle d'hommes de main pour le crime organisé.

L'injection de la mort

NEW YORK (AP) — Le Texas et l'Oklahoma disposent désormais dans leur arsenal législatif d'une nouvelle loi autorisant "la mort par injection" des condamnés à la peine capitale.

Le condamné sera ligoté sur une civière et un cathéter sera glissé dans une veine de son bras. Puis, cachés derrière un écran, trois ou quatre personnes lui injecteront une substance mortelle.

"Ceux qui procéderont à l'injection ne disposeront pas tous de la substance létale. Il y aura une personne au minimum qui n'aura dans sa seringue que l'équivalent médical des balles à blanc", rapporte le Medical Tribune, une publication destinée au corps médical.

Cette publication, en étudiant la nouvelle législation des deux Etats, s'interroge sur les problèmes éthiques qui vont se poser au corps médical. Est-il possible pour un médecin de prendre part au déroulement d'une telle condamnation à mort, ou, à tout le moins, d'en surveiller l'exécution?

Medical Tribune remarque que "les nouvelles loi ordonnent en fait l'utilisation d'une technique qui relève de la médecine pour un objectif diamétralement opposé aux buts pour lesquels elles ont été mises au point".

Parce que "la mort par injection" est jugée plus "humaine" que la mort par asphyxie, par électrocution ou devant un poteau d'exécution, on s'attend à ce que d'autres Etats américains adoptent des lois similaires à celles de l'Oklahoma et du Texas.

Dans l'Oklahoma, deux condamnés à mort attendent le résultat d'un appel à leur condamnation. Ils sont 66 dans ce cas au Texas.

On injectera au Texas du thiopental de soude. Dans l'Oklahoma, il s'agira de thiopental de soude additionné de succinylcholine ou de tubocurarine.

Un nuage radioactif

PLATTEVILLE, Colorado (AFP) — Une centrale nucléaire du Colorado, située à Fort St. Vrain, a été évacuée lundi à la suite d'une fuite de gaz radioactif. Cinq ouvriers ont été hospitalisés d'urgence pour risque de contamination.

Selon la police, le nuage radioactif se dirige vers Denver, capitale du Colorado, située à 50 kilomètres au sud-ouest de la centrale nucléaire.

Un porte-parole de la centrale nucléaire a indiqué que les causes de la fuite, qui s'est produite en début d'après-midi, n'étaient pas encore connues.

Toutes les routes autour de la centrale ont été barrées et un centre de secours de radiologie, a aussitôt été installé à Johnstown, une petite localité située à 15 kilomètres du lieu de l'accident.

La centrale nucléaire de Fort St. Vrain, qui est la seule du Colorado, n'est pas complètement en service.

le 6/36,
c'est plus simple
que tu penses...

Gages-tu?

1 choisis
6 numéros
marque d'un "X"
tes 6 numéros
chanceux de 1 à
36 sur ton coupon
de participation.

2

fais
valider
ton coupon
chez ton
détaillant 6/36,
une valdeuse
enregistre ton
coupon.

3

compare
tes numéros
chanceux aux
6 numéros
gagnants...

chaque vendredi, le
boulier 6/36 détermine les
6 numéros gagnants et
le numéro complémentaire.

meilleur
est ton
choix
plus
tu gagnes
d'argent!

si tu as 4 bons numéros sur 6,
tu gagnes!

si tu as 5 bons numéros sur 6,
tu gagnes encore plus!

si tu as 5 bons numéros sur 6
et le numéro complémentaire,
c'est encore mieux!

... et 6 numéros sur 6...

...c'est le gros lot...
de \$100,000 à
\$1 million!
le 6/36 ça te donne le goût...

Gages-tu? 



VENDREDI,
GROS LOT APPROXIMATIF

\$200,000